70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 13 Saint-Boniface, le vendredi 24 juin 1983

Intolérance

■ On peut vraiment se demander si Sterling Lyon est conscient que son attitude face aux Franco-Manitobains est d'une intolérance propre à alimenter le racisme. Voir l'OPINION.

L'innovation

■ Des nouveaux moyens sont proposés pour sécher le blé qui est victime d'une fin de saison de pluie.

École buissonnière

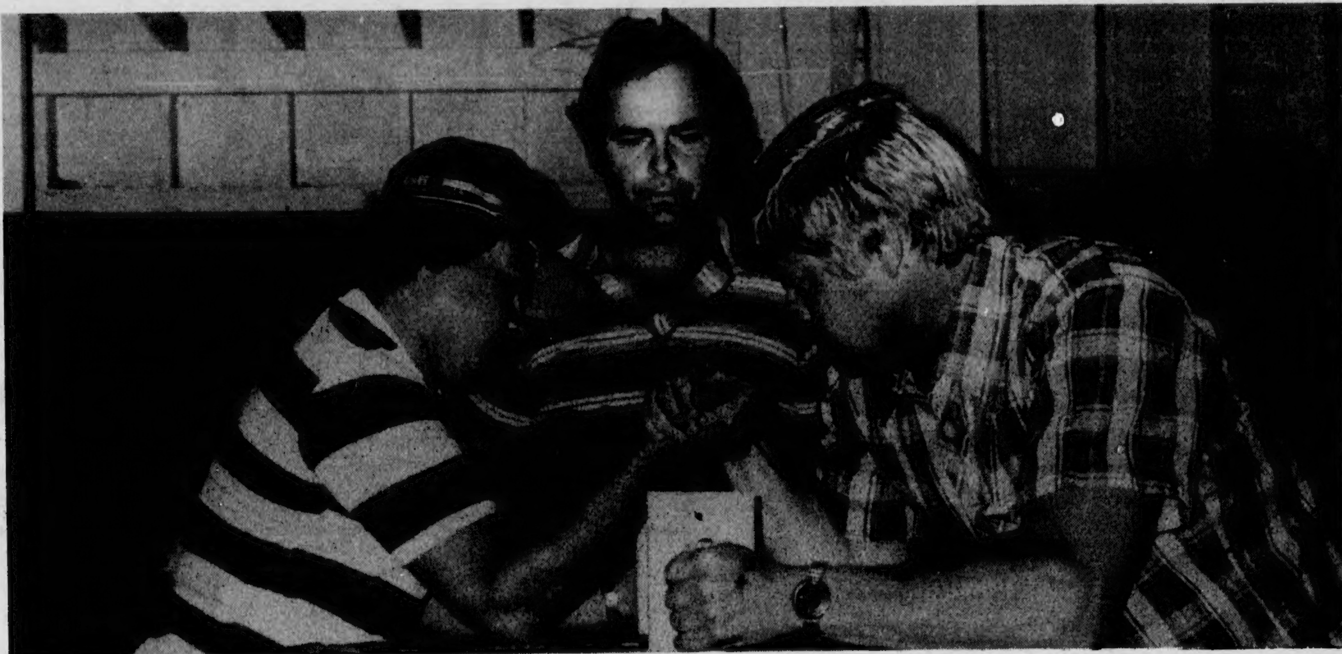
■ Des étudiants de la 11e année du Collège Louis-Riel ont passé trois jours à s'éduquer dans le parc provincial Riding Mountain. Et ils sont revenus presque sains et saufs.

Cannes sans Canadiens

■ Peu de films canadiens ont été présentés à Cannes lors de la plus grande foire de cinéma international.

Bonnes vacances Bicolo!

■ Comme tous les jeunes de son âge, Bicolo part en vacances dans les prochains jours. On ne le trouvera plus dans nos pages avant la rentrée scolaire.



Les fiers-à-bras se sont poignés

À Saint-Malo, ce n'est pas compliqué: on veut connaître les meilleurs des meilleurs grâce à un concours décisif. Le tir au poignet est une épreuve parmi d'autres. Les détails des étapes de la lutte en pages intérieures.



Les Loriots avancent en demi -finale!

Les Loriots de Sainte-Anne-des-Chênes ont perdu toute chance de terminer en première place dans le classement général dans la Seine cet été. La partie déterminante a été perdue cette semaine et les Calures d'Ile-des-Chênes ont pris les devants. (Voir le reportage dans nos pages sportives.)

OPINION

La courtoisie contre la tolérance

Le vaillant chef de l'opposition manitobaine, qui vient récemment d'annoncer son départ imminent de la vie publique, a encore fait des siennes. C'est décidé, Sterling Conservateur-Lyon a la ferme intention de faire passer les anti-francophones de 1916 pour des amateurs.

Pour la simple et bonne raison que ses attaques contre les propositions d'amendement à l'article 23 de l'Acte du Manitoba, approuvées par les gouvernements provincial, fédéral et la SFM, sont impardonnables en 1983.

La société est en droit de devenir moins permissible devant le racisme ou, encore pire, de subtiles incitations au racisme. Car l'attitude adoptée par Sterling Lyon, au mieux pour de bas intérêt électoraux, au pire pour des convictions personnelles, n'est pas celle d'un homme politique raisonnable.

Que l'on s'imagine un instant que ce ne soit pas de droits pour des francophones que l'on discute, mais de droits pour des noirs. Le chef de l'opposition conservatrice ne pourrait en aucun cas entonner le même refrain. À supposer qu'il veuille bien admettre que les noirs ont des droits identiques à ceux des blancs, pourquoi ne peut-il se résoudre à comprendre que les francophones du Manitoba, dans certains domaines précis, ont les mêmes droits que les anglophones pour parler leur langue maternelle?

C'est bien triste à insinuer, mais est-on bien sûr que si on organisait des élections dans certains coins du Manitoba sur la nécessité ou non de laisser vivre des Indiens, des asiatiques, des noirs, dans notre belle province si multiculturelle pour une semaine au mois d'août, on obtiendrait des résultats décents?



Au cas où néanmoins il l'aurait lu

Alors inutile de penser que le sort du minoritaire francophone sera différent du minoritaire asiatique si le majoritaire (blanc) anglophone peut se prononcer. Mais la loi du plus fort ne doit pas nécessairement être la loi du plus grand nombre.

Le sens de justice d'une société, paraît-il, se mesure à la place que les majoritaires sont prêts à donner à leurs minoritaires. Sterling Lyon ne fera quand même pas croire à une personne de bon sens que son approche type "courtoisie" envers les Franco-Manitobains reflète la tolérance et la compréhension.

Et pourtant, c'est de cela que le Manitoba, pour se limiter à ce seul exemple, a le plus besoin pour accorder une place respectable non seulement aux Ukrainiens (exemple) qui ont choisi une acculturation rapide, mais aux Indiens et aux francophones (exemples) qui ont opté de rester ce qu'ils sont.

Le racisme n'est pas un sujet facile à traiter. Surtout pour les médias, qui peuvent si facilement entretenir les stéréotypes ou alimenter des campagnes anti-quelque chose. Parfois sans le vouloir.

La récente affaire de graffiti anti-francophones qui ont défiguré des murs de Saint-Boniface constitue un bon exemple. Le Free Press a longtemps choisi d'ignorer les graffiti, le Sun a vu qu'il pouvait exploiter un filon qui ferait vendre le journal. Et finalement les deux journaux, trop de jours après l'incendie des bureaux de la SFM, ont décidé de condamner en éditorial les faiseurs de trouble.

Il n'est pas question de se demander si les journaux ont agi de mauvaise foi. Loin de là. L'hypothèse la plus probable, c'est qu'ils se savent tellement discrédités auprès des minorités victimes d'attaques racistes (on se souviendra de l'inénarrable Vic Grant lorsqu'il se répandait dans le défunt Tribune), qu'ils ne savent plus comment traiter ces questions.

Dans le rapport que le Dr H. E. Kane a rédigé l'an dernier sur l'état des relations interraciales à Winnipeg pour le compte du ministre chargé du multiculturalisme, le rôle des médias est fortement critiqué. "Les médias ont tendance à rechercher la sensation dans les frictions raciales et se concentrent sur les aspects négatifs de la question, renforçant ainsi les stéréotypes raciaux."

L'auteur poursuit: "Plusieurs groupes ont avoué préférer que les incidents raciaux soient tus pour la raison qu'ils suscitent une réaction négative auprès du grand public." Sterling n'a sans doute pas encore eu la possibilité de lire ce rapport.

Au cas où néanmoins il l'aurait lu, il se souviendra sans doute que "le B'nai Brith est d'avis que les cas d'insultes et d'anti-sémitisme flagrants sont en progression. Ils conseillent une façon très efficace de procéder. 1) appeler la police sans tarder; 2) photographier les dégâts, les graffiti; 3) réparer les dégâts dès que la police les a vus; 4) **ne pas avertir les médias;** 5) avertir la compagnie d'assurance si les dégâts sont importants".

Après les dernières tentatives (et celles à venir) des conservateurs manitobains pour favoriser un backlash anti-francophone, on est en droit de se poser de sérieuses questions sur le montant de tolérance qui anime des éléments de cette formation politique.

Une des recommandations du rapport du Dr Kane, outre la nécessité d'une meilleure éducation, était "que la police de Winnipeg devrait s'efforcer de recruter parmi les communautés ethniques". Le parti progressiste conservateur du Manitoba aussi.

Bernard BOCQUEL

Anniversaires



Laura **Fréchette** (née Smith) du Foyer Youville à Sainte-Anne-des-Chênes a célébré son 95e anniversaire de naissance en fin de semaine dernière.

Vie sociale

Jamie, Jeannette **Labossière**, fille de Michel Labossière et Monique Piché, née le 20 avril, baptisée le 19 juin en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset. Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Labossière.

Pauline, Marie, Rose **Raynaud**, fille de Diane Raynaud, née le 28 février et baptisée le 5 juin, en l'église de Notre-Dame-de-Lorette. Parrain et marraine: Paul et Marie-Rose Raynaud.

Rachelle, Madeleine, Rita, Marie, fille d'Annette et de Gildas **LeComte** de Lorette, née le 16 mai et baptisée le 12 juin. Parrain et marraine: Ronald et Lilliane Rivard.

Ronald, Robert, Alfred **Desmarais**, fils de Léo et Suzanne Desmarais (née Marcoux) de Saint-Norbert. Ronald, né le 18 mai et baptisé le dimanche 19 juin. Parrain et marraine: Robert et Thérèse Desmarais.



Joe Appleton (93 ans) et Fédora (83 ans, née Duguay) **Smith** ont fêté leur 60e anniversaire de mariage en fin de semaine dernière à Sainte-Anne-des-Chênes, entourés de leur famille.

Lettres à LA LIBERTÉ

Il y a des usines de recyclage à Saint-Boniface

Saviez-vous que vos déchets domestiques sont une mine d'or? En effet, il y a dans vos poubelles et sur votre table de cuisine de quoi changer toute votre philosophie de consommation.

Ces sacs de plastique vert qui s'alignent sur le trottoir contiennent des tonnes de détritus dont la quantité augmente d'années en années. Ces déchets domestiques polluent l'environnement. Les dépotoirs sanitaires, les sites d'enfouissement et les incinérateurs s'avèrent de plus en plus de vrais dangers pour la planète.

On ne peut continuer à polluer l'environnement et à gaspiller nos matières premières si irresponsablement. On doit limiter le gaspillage en trouvant un usage à nos déchets.

Les rebuts solides constituent des millions de tonnes de ressources naturelles précieuses non-renouvelables éliminées chaque année par incinération ou enterrement. Tout le monde s'accorde à reconnaître l'urgence d'un recyclage massif de ces ressources.

Au lieu d'éliminer tout simplement les déchets solides, un système devrait être mis au point pour les séparer en leurs composantes primaires et les recycler. L'aluminium, l'acier, le papier et le verre sont des matières recyclables; les déchets alimentaires, pour leur part, peuvent être transformés en terreau qui fertiliserait le jardin.

Rendons au système ce qui revient au système: tout ce qui peut encore servir doit être trié pour une réutilisation future. Recyclons autant que possible pour économiser l'énergie qui se perd à la transformation des matières premières.

Il est donc maintenant possible de recycler de nombreuses matières, comme le papier, le verre, l'aluminium, l'acier et d'autres métaux, car les techniques pour le faire sont au point. La difficulté réside dans la récupération de ces rebuts. Quand elle sera bien organisée, il sera facile de leur trouver des débouchés: le papier sera repris par les papeteries, l'aluminium et l'acier retourneront aux fonderies et le verre aux verreries.

La récupération des rebuts solides comporte trois aspects bien distincts.

1. Le ramassage, qui est un problème de manutention;
2. Le triage et la séparation, qui sont un problème technique et mécanique;
3. La transformation et le recyclage, qui sont des opérations de fabrication et ne présentent pas de difficultés particulières.

Il existe présentement à Winnipeg et Saint-Boniface des usines de recyclage de papier, verre et métal. Il y a donc déjà un certain marché existant pour recycler des déchets domestiques. C'est la responsabilité de tous les citoyens d'encourager le système de récupération à la source et le recyclage afin de réduire la masse des déchets et ainsi contrer le gaspillage.

Nous formons un groupe d'étudiants au Collège universitaire de Saint-Boniface s'intéressant à la récupération à la source et au recyclage dans le cadre d'un projet d'été. Nous entreprenons une recherche afin de rassembler la documentation sur le sujet et nous rencontrons les organismes qui s'occupent du recyclage.

Au courant du mois de juillet, il y aura une journée spécialement organisée pour le ramassage de déchets recyclables. Nous ferons appel à votre collaboration.

Benoit Grisé
Carole Maheu
Julie Beaudette
Saint-Boniface, Manitoba

Tout le monde ne mange pas de la viande

M. le rédacteur,

J'écris cette lettre en protestation contre certains professeurs qui abusent mentalement et humilient publiquement en classe, l'enfant qui a un régime alimentaire différent des autres. Ne connaissant pas les raisons pour certaines diètes spéciales, l'instituteur (ou institutrice) emploie son autorité pour manquer rudement de respect et de justice envers nos futurs adultes.

Plusieurs incidents scolaires sont survenus au cours des années dernières. Je n'ai jamais osé rien dire... Cependant, cela fait mal de voir nos enfants sentimentalement blessés. Un autre événement vient juste de se passer et cette fois-ci, j'émets le problème. Je suis persuadée que je ne suis pas la seule à avoir rencontré cette difficulté.

Cela pourra peut-être faire réaliser à nos éducateurs que tout le monde n'est pas obligé de manger de la viande, des fritures et du sucres. Peut-être aussi comprendront-ils qu'un enfant est digne de respect autant qu'eux-mêmes.

"Il faisait beau. Un groupe d'élèves de l'école "X" avaient le coeur heureux ce matin-là car c'était la journée où la classe faisait une randonnée à Lower Fort Garry et jouirait d'une tournée en bateau. Le dîner comprenant un "hot-dog", frites et coke serait acheté au restaurant de l'embarcation M.S. Lady Winnipeg, pour 1$60... par obligation.

Etant végétariens depuis cinq ans déjà, et s'abstenant aussi de "junk food", les parents d'une telle élève s'objectèrent à ce genre de repas pour les raisons énumérées dans une lettre écrite à l'institutrice responsable du groupe.

La mère prépara un dîner pour l'enfant qui eut la permission d'accompagner le groupe pour cette sortie. Cependant, le professeur ne permit pas à l'élève d'y apporter son "lunch"... Seulement une pomme et un jus!

Pendant le temps du repas, Mme l'institutrice, dégusta la nourriture achetée... comme les étudiants sous sa charge. L'élève, victime de son régime alimentaire différent, n'eut que sa pomme et son jus. Elle eut faim!

Oû est, là-dedans, le droit de l'enfant? Et, pour un professeur qui enseigne la Catéchèse, comment cet exemple montre-t-il de la compréhension, de la charité chrétienne et de l'amour envers ses semblables?"

Marie Labelle
Ile-des-Chênes, Manitoba
le 4 juin 1983

Le sens de la Saint-Jean

M. le rédacteur,

Que d'étapes parcourues depuis le 24 juin 1834, alors que Ludger Duvernay dotait les Canadiens français d'un patron national, d'une fête nationale et d'une société nationale.

Le 24 juin a été célébrée sans interruption, partout où vivent des Canadiens français, depuis 149 ans, par des festivités dont l'éclat et l'ampleur ont varié selon les années, les circonstances et le dynamisme des chefs de file de la nation.

Pas un seul Canadien français ne peut rester indifférent le jour de sa fête nationale, qui est, sans doute, une occasion de réjouissance collectives, mais aussi un moment de réflexion et de prise de conscience.

Le 24 juin est l'occasion pour les Canadiens français de signifier éloquement et vigoureusement à la face du monde entier que pour eux, n'en déplaise à certains, le mot nation a un sens véritable et profond, un sens qui correspond à notre histoire, à notre présent et à notre avenir.

Célébrons notre fête nationale dans l'esprit que Duvernay a voulu, soit par l'affirmation de notre identité et de notre attachement à notre partie, le Canada français.

Gérard Turcotte
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
le 15 juin 1983

Du nouveau au conseil de la SFM

La Société franco-manitobaine a récemment accepté la démission de son 2e vice-président, Daniel Fortier, qui a évoqué des raisons personnelles.

Afin de combler ce poste, le conseil d'administration a nommé le conseiller Rémi Smith pour terminer le mandat de M. Fortier. Le conseil a également nommé Irène Garand au poste de conseiller pour terminer le mandat de Me Smith.

Irène Garand est originaire de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba. Après plusieurs années d'enseignement, elle est à l'emploi du Bureau de l'éducation française.



La nouvelle conseillère: Irène Garand



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)247-4823.

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

J'ai toujours accepté d'être au service de l'Église

Le 22 juin 1958 en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde d'Ile-des-Chênes, sa paroisse natale, l'abbé Gédéon Trudeau a été élevé au sacerdoce devenant ainsi prêtre de Dieu.

Dès son enfance, l'abbé Trudeau avait trouvé attrayante la vocation au sacerdoce. À un époque où les vocations religieuses étaient fortement encouragées, il a senti l'influence du curé du temps, son modèle, l'abbé Léon Rivard, et des enseignantes religieuses de la communauté des Missionnaires Oblates, en particulier Sr Saint-Joseph.

"Une vocation, c'est un mystère," réfléchit l'abbé, "et bien des facteurs y contribuent: l'ambiance, le milieu dans lequel on vit, enfin toute une série de circonstances. Une vocation, ça vient de Dieu. Ça ne peut pas s'arrêter."

Suite à son ordination, il a été vicaire à Saint-Jean-Baptiste, à Morris et à Holy Cross.

De retour aux études, il a obtenu, en 1963, une maîtrise en éducation de la "Catholic University of America" à Washington, D.C., qui l'a bien préparé pour ses années comme professeur, d'abord à Lac du-Bonnet et Pinawa.



L'abbé Gédéon Trudeau il y a 25 ans...

Il est ensuite devenu vicaire de Sainte-Bernadette (1964) puis curé de Saint-Georges (1964-68), de Pinawa (1968-72) des paroisses Holy Redeemer (1972-76) et Blessed Sacrement (1976-78). Il a aussi été aumônier de la "Catholic Women's League" de 1974-79.

Présentement recteur du "Saint-Boniface Diocesan High School", et ce depuis 1978, il nous livre ses impressions des jeunes. "Ils ont une foi ouverte, satisfaisante, enrichissante, remplie de l'Esprit. Ils jouissent d'une liberté religieuse vécue où l'on se respecte les uns les autres.

Il souligne l'importance que peut avoir l'exemple des parents. "Parler est trop facile, mais l'exemple d'une foi vécue dans les événements de tous les jours porte beaucoup de poids et aidera le jeune à traverser les crises d'adolescence. C'est un temps où plusieurs jeunes entrevoient l'avenir avec appréhension et sentent souvent le besoin de se tourner vers Dieu."

Pour l'abbé Trudeau, le plus beau cadeau qu'un parent puisse faire à son enfant est de développer chez lui la confiance, dès son jeune âge, en le respectant comme personne et en le valorisant.

Il réitera les sentiments de bien d'autres en parlant des changements survenus dans l'Église après Vatican II - un temps qu'il qualifia dur, pénible même, où il se questionnait. Les prêtres devaient changer tout ce qu'ils avaient appris, tout en souffrant avec leurs confrères qui faisaient la décision de laisser.

Il nous a avoué que l'enseignement et son travail avec les jeunes l'ont grandement aidé à traverser ces temps difficiles.

L'abbé Trudeau est satisfait de sa vie... "J'ai aimé ma vie. J'ai toujours accepté d'être au service de l'Église, allant là où mon évêque m'envoyait. Là où le besoin se faisait sentir."

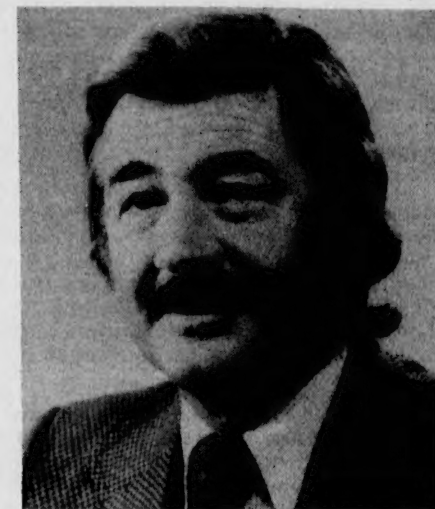
À cause de la pénurie de prêtres d'expression anglaise, il a dû travailler et vivre la majeure partie de ses 25 dernières années en anglais - ce qui n'a pas toujours été facile.

Il ne nourrit plus de grands rêves d'avenir, préférant prendre la vie un jour à la fois.

L'abbé Gédéon Trudeau, au cours des années, a touché la vie de plusieurs - membres de sa grande famille, amis, paroissiens, confrères, étudiants, jeunes.

Dimanche 26 juin, à 15h30, une messe spéciale à son intention sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS



... et aujourd'hui.

En vedette: les élèves de la 1ère à la 9e

Les parents d'élèves inscrits dans les classes françaises ont eu un vrai régal de servi lors d'un concert de fin d'année le mardi 14 juin.

Ce concert, mettant en vedette des élèves de la 1ère à la 9e année, a été dédié au directeur Guy Lacroix, comme marque d'appréciation de la part des professeurs et des élèves.

Les numéros variés - chants, saynètes, danses folkloriques et danses rythmées - se sont succédé sous le thème "On y va!"

Comme on sait, même si la construction de l'école régionale française n'a pas débutée, les classes françaises seront administrées séparément dès septembre, sous la direction de Roger Fréchette. Guy Lacroix va continuer d'administrer les sections anglaises et d'immersion.

Un récital de piano et des récompenses

Une autre soirée de fin d'année celle-ci présentée par les élèves de musique d'Armelle Molin, a eu lieu le lundi 13 juin.

La salle polyvalente de l'école avait été décorée avec goût par les élèves de la 7e année.

Les jeunes suivants participaient au programme: Chantal Lacroix, Jason et Cheryl Unraw, Lysa Beauchemin, Michael Coss, Sylvie, Monica et Joanne Lemoine, Nicole et Carole Vandal, Chantal Wagner, Roméo et Brigitte Petit, Louise et Marie Audette, Brigitte et Robert Perron, Lise Trudeau, Lynne Comeault, Nicole Petit et Nicole Brûlé.

En fin de programme, Denise Pambrun, accompagnée au piano par Jean-Michel Molin, a chanté deux pièces de son répertoire "All the Time" et "Drôle de vie".

Comment terminer une année d'enseignement sans la distribution de récompenses? Pour l'excellence de leur travail, pour les résultats obtenus au festival de musique et aux examens de piano, quelques élèves se sont mérités des cadeaux-souvenirs: Chantal Wagner, Cheryl Unraw, Robert Perron, Lise Trudeau, Lynne Comeault, Brigitte Petit et Nicole Brûlé.

Une gerbe de fleurs a été présentée à Armelle Molin, professeur et animatrice de la soirée, en reconnaissance de son dévouement.

Sr Rosette a renouvelé ses promesses

Pour faire suite à notre chronique sur le jubilé d'or de Sr Rosette Lamonde, m.o...

On se doit donc de souligner la présence à cette fête de Mgr Omer Robidoux, évêque de Churchill, avec qui Sr Rosette avait oeuvré en mission indienne.

On était aussi honoré de la présence du Conseil général des Missionnaires Oblates, en particulier Sr Alice Trudeau, Mère Générale et son assistante Sr Thérèse Brûlé, toutes deux originaires de chez nous. Sr Alice, dans son message, a tenu à reconnaître les services et le bien accomplis par et à travers Sr Rosette et a transmis les voeux de paix et de joie.

À sa demande, Sr Rosette a renouvelé ses promesses, un moment touchant de la cérémonie. Mgr Robidoux, dans son homélie, a su faire rire - en relatant certains faits de la vie en mission de la jubilaire. De la part des Oblats, il lui a rendu hommage pour son dévouement.

La messe a été concélébrée par Mgr Robidoux, le père Pierre Dumaine, p.b. et notre curé l'abbé Ubald Lafond.

Calendrier

Le 1er juillet - Fête du Canada avec défilé à 10h00. En après-midi, courses pour les enfants, jeux de balles, fers à cheval, etc., barbecue. En soirée, feux d'artifice et dans à l'aréna.

Bientôt moins de sueur avec le blé "toffe"?

On se rappelle les dépenses encourues l'an dernier par les cultivateurs qui devaient faire sécher leur blé avant de l'entreposer pour l'hiver. Pour certaines régions du Manitoba, ce même problème se posera encore cette année. C'est la raison pour laquelle on cherche des mécanismes de séchage plus efficaces. Et surtout, moins chers.

Parmi les projets qui bénéficieront du Programme de démonstration des petits projets énergétiques, on retrouve au Manitoba deux projets de séchage de blé. Ces deux projets, qui auront lieu à Beauséjour et à Brunkild, permettront aux gouvernements de mieux évaluer des nouveaux mécanismes fabriqués pour brûler moins d'énergie.

Celui à Beauséjour préconise l'utilisation de la chaleur dégagée par l'éventail pour fournir une partie de l'énergie pour que l'éventail fonctionne. Celui de Brunkild s'attaque plutôt à la forme géométrique de la grainerie dans laquelle s'effectue le séchage. Il s'agit de construire un système qui permet de toucher le maximum de surface de blé.

Un mécanisme permanent

Il est dans l'habitude des cultivateurs d'opter pour un mécanisme de séchage seulement en temps de crise. Comme deux semaines de pluie et de froid au début de septembre. Et lorsque le désastre se présente, ils sont condamnés à payer les yeux de la tête pour conserver leur récolte.

Un mécanisme **permanent**, à coût réduit, offre plusieurs avantages au cultivateur.

Une saison de moisson plus longue. Le séchage du grain permet au cultivateur de commencer à moissonner plus tôt le matin et de finir plus tard le soir. Ce qui s'avère plus économique que l'achat d'une plus grande moissonneuse-batteuse pour engranger la récolte dans le moins de temps possible.

Une saison de moisson plus précoce. Quand la température de l'automne est incertaine, il peut être très avantageux pour le cultivateur de commencer sa moisson quelques jours avant que le blé ne soit complètement sec. Trois jours plus tôt en septembre peuvent représenter plusieurs minots de blé.

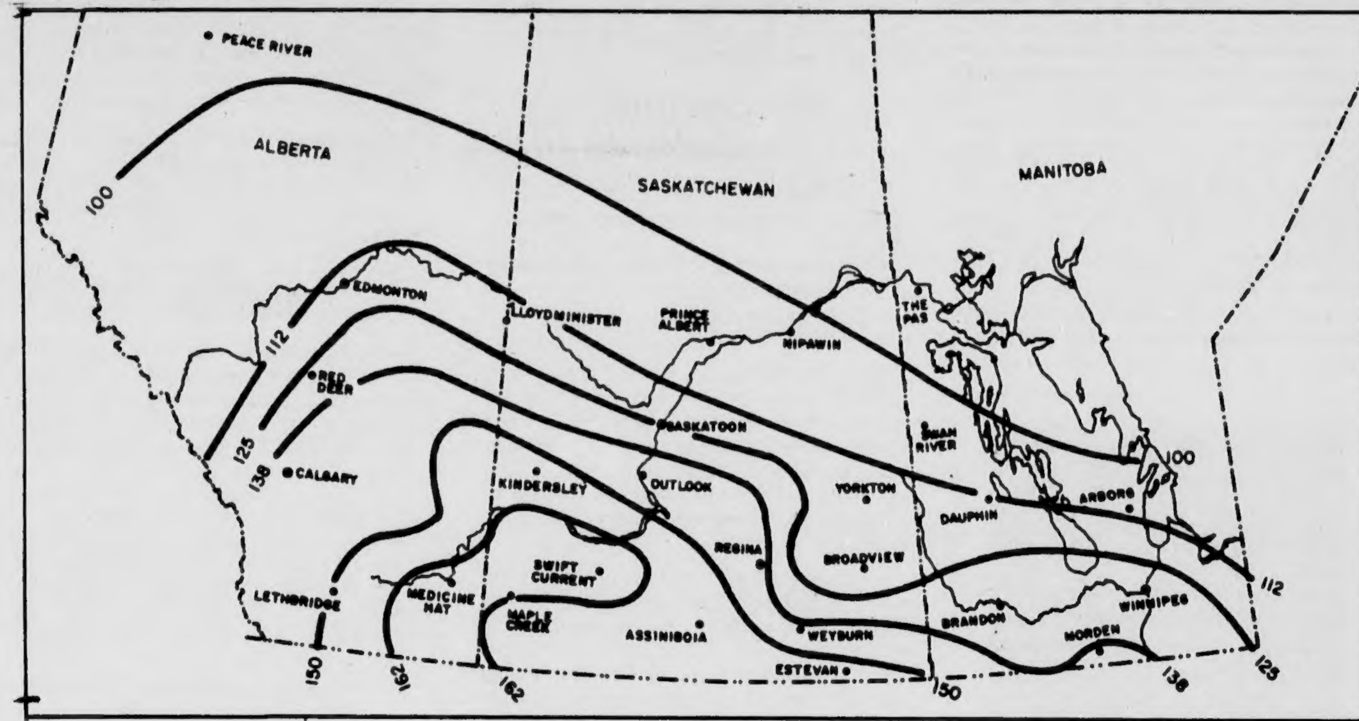
Une récolte avec moins de perte. Le temps gagné par un mécanisme de séchage de blé peut représenter moins de pertes. Une grande pluie enlève du poids au blé, et, en l'occurrence, baisse sa qualité. Aussi, une moisson précoce peut empêcher une récolte trop séchée. Ce qui arrive parfois avec le maïs ou le tournesol.

Un entreposage avec moins de gaspillage. Du blé humide dans une grainerie peut facilement pourrir. Plusieurs ont abandonné leurs vieilles graineries de bois en disant qu'elles ne préservaient pas bien le blé. Qui sait? Dans peu de temps, on se servira peut-être de la même logique en ce qui concerne les graineries sans mécanismes de séchage de blé.

Le prix d'une telle installation dépend de deux facteurs: le genre de mécanisme et le nombre d'heures de séchage nécessité. Le prix varie donc énormément selon les besoins.

Chose certaine, les deux expériences, qui auront lieu cet été, visent avant tout à couper les dépenses du séchage du blé à la moitié du prix actuel. Les résultats obtenus pourraient rendre l'idée encore plus attrayante...

Roland STRINGER



La moyenne d'évaporation (en mm) pendant le mois de septembre, selon les donnés d'Environnement Canada. Un mécanisme de séchage de blé à Swift Current en Saskatchewan ne servirait qu'un an sur dix. À Dauphin, il servirait neuf ans sur dix. (25 mm = 1 pouce)

La Broquerie

Comme un collégien qui a hâte de retourner chez lui

Le père Louis Vielfaure est reparti. On a fêté cet envoi missionnaire le 12 juin lors du déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb de La Broquerie.

Le père Vielfaure profitera du retour pour visiter des amis en chemin, mais on l'attend à Lusaka, en Zambie, pour le 6 juillet.

Le voyage vers la Zambie, ce n'est pas du nouveau pour le père Louis. Et s'il vous parle de ce pays et de ses habitants avec tant de flamme et d'intérêt, c'est qu'il en a fait son chez-lui.

Voilà en effet 25 ans qu'il y travaille, soit comme enseignant, soit comme directeur du Petit Séminaire de Lubushi.

Il cède justement la place à la direction de cette institution à un successeur africain. Cette démarche que Louis appelle la zambianisation consiste justement à remettre graduellement les rênes de la jeune église zambienne aux mains des Africains.

De cette façon, on espère voir celle-ci s'enraciner profondément et définitivement dans les moeurs de la culture du peuple.

Le rôle du clergé blanc consiste donc finalement à former le leadership de l'église agricaine, "un travail de foi, de persévérance et la conviction qu'en Afrique, aussi, l'Évangile est la solution aux problèmes de base".

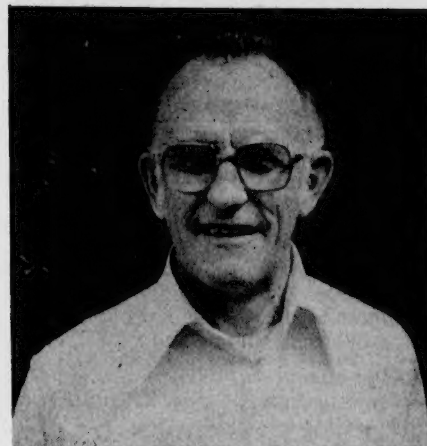
Le père Vielfaure, qui parle couramment la langue indigène, le Chibemba, sera cette fois affecté comme économe diocésain. C'est lui qui aura la charge de la coordination des besoins matériels des missionnaires et des missions. Il continuera de plus à faire du ministère en fin de semaine.

J'ai eu l'impression, en lui jasant, de parler à un collégien qui avait hâte de retourner chez lui. "Les gens sont simples, ils sont vrais et attachants. On a l'impression avec eux d'être important, d'être utile."

Quand je lui ai demandé s'il recevait La LIBERTÉ, il m'a répondu qu'il appréciait le journal mais qu'il aurait l'impression de vivre ici et là-bas. "Merci quand même, mais j'ai fait mon choix."

Le père Louis est maintenant en chemin et la communauté de La Broquerie lui dit: "mivatandalenipo". Ça peut vous sembler chinois. Mais en Zambie, ça veut dire: "bon voyage".

Rino OUELLET



Le père Vielfaure

À pieds ou à pédale

N'allez surtout pas vous ennuyer pendant la fin de semaine. C'est la fête de la Saint-Jean à La Broquerie. Et si ça ne vous suffit pas, vous pouvez y venir à pieds ou pédaler. Et c'est pas tout. C'est la version centenaire de la fête. Venez fêter cela!

La fin des ormes

Un rapport présenté au conseil municipal de Winnipeg indique que la ville pourrait perdre un grand nombre d'ormes d'ici 1986. Le rapport souligne qu'il n'y aura plus d'ormes dans certaines parties de la ville. Environ 80 pour cent des arbres sur les boulevards à Winnipeg sont des ormes. Les administrateurs municipaux recommandent que la ville dépense un million et demi de $ pour remplacer les arbres atteints de la maladie de l'orme. Cette somme servirait à remplacer 5 mille arbres. Le coût est élevé car on veut planter des arbres en pleine croissance.

Le point sur les activités de la Ligue féminine catholique

Les membres de l'exécutif diocésain de la Ligue féminine catholique se sont rencontrés à deux reprises depuis le 20e congrès de mai soit les 25 mai et 16 juin, afin de consolider un plan d'action pour l'année à venir.

L'exécutif 83-84 se présente ainsi: Léontine Kenny (Saint-Norbert) présidente et personne liaison FFCF; Augustine Abraham (Cathédrale) ex-présidente; Germaine Roy (Saint-Norbert) 1ère vice-présidente et responsable du comité spirituel; Isabelle Barnabé (Saint-Jean-Baptiste) 2e vice-présidente et responsable du comité éducation - culture française; Hélène Blais (Transcona) 3e vice-présidente et responsable des relations publiques, communications sociales, publicité et organisation; Germaine Robert (Transcona), 4e vice-présidente et comité bien-être social, législation et résolution; Lucie Dupuis (Ile-des-Chênes), trésorière et comité de distribution. La secrétaire archiviste est Cécile Bahaud (Saints-Martyrs-Canadiens); et la secrétaire correspondante est Thérèse Marcoux (Cathédrale). L'aumônier diocésain est l'abbé Lucien Roy, curé des Saints-Martyrs-Canadiens.

On rapporta à la réunion du 16 juin que quatre membres représentantes de la LFC du Manitoba se sont rendues à Ottawa les 3, 4 et 5 juin pour assister au colloque national de la Fédération des femmes canadiennes-françaises. Il s'agit de Léontine Kenny de Saint-Norbert, Cécile Bahaud des Saints-Martyrs-Canadiens, Estelle Comte de Saint-Léon et Céline Beaudette de Saint-Jean-Baptiste.

Marchefonds Francofonds

La Ligue qui est affiliée à la FFCF depuis 1975, a une nouvelle représentante aux groupes affiliés à la Fédération. En effet, Léontine Kenny fut nommée responsable au comité de liaison LFC et FFCF. Elle remplace Céline Beaudette qui vient de terminer son mandat.

Par ailleurs, Germaine Roy, du comité spirituel, annonça qu'à la Villa Maria, les retraites fermées en français pour dames auront lieu du 30 septembre au 2 octobre et du 28 octobre au 30 octobre 1983. Le thème est celui de l'année jubilaire de la rédemption "Ouvrez les portes au Rédempteur".

Au sujet du Marchefonds du 25 juin au profit de Francofonds, Germaine Robert (Transcona) accepte de représenter le conseil diocésain de la Ligue féminine catholique du Manitoba. On demande aux sections paroissiales de bien vouloir lui donner l'appui nécessaire pour réussir sa course. Elle acceptera des dons pendant les mois de juin et juillet. Voici son adresse: 10, chemin Hatcher, Transcona, Manitoba; R2C 3V8. Téléphone: 222-4079.

Résolution "Respect de la vie"

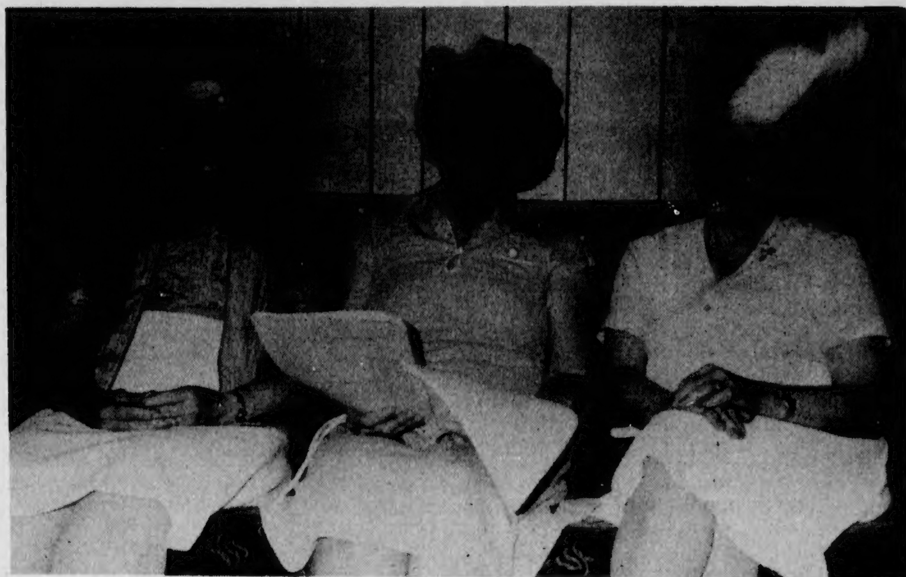
Malgré le thème du 20e congrès "Les droits de la femme au foyer, en Église et en société", qui est aussi le thème de l'année, l'abbé Roy, aumônier diocésain, exhorta les membres d'entrer dans l'esprit de l'année jubilaire de la Rédemption en organisant des sorties à caractère religieux: pélerinages, visites aux nouvelles églises ou autres activités désignées, afin de marquer l'année sainte qui se termina le 22 avril 1984, dimanche de Pâques. L'abbé Roy se dit très satisfait de la réussite du 20e congrès due en grande partie à une très bonne organisation.

Une résolution acceptée à l'unanimité lors du 20e congrès démontre la pensée collective de la LFC vis-à-vis le respect de la vie. Elle se lit comme suit:

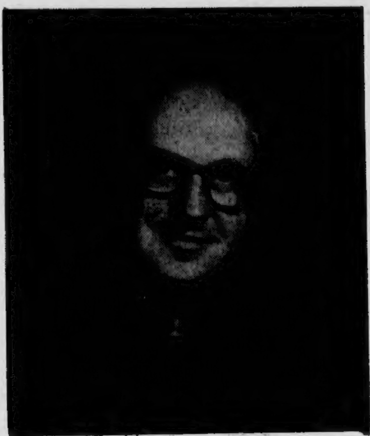
Attendu que: la vie humaine, précieuse et sacrée à tous ses stages, est un don de Dieu qui commence dès la conception;
Attendu que: l'avortement, qui supprime le foetus, est un crime qui va à l'encontre du plan de Dieu dans la propagation du genre humain;
Attendu que: nous, femmes catholiques, membres de la LFC, devons être constamment aux alertes des groupes et dès individus qui préconisent l'avortement sur demande;
Attendu que: sous de faux prétextes, l'avortement conduira éventuellement à l'euthanasie active, crime qui supprimera la vie aux vieillards et aux handicapés;
Qu'il soit résolu que: nous, membres de la LFC en 20e congrès les 14 et 15 mai 1983 à Transcona, soyons de plus en plus vigilantes en ce qui concerne le respect de la vie; et en plus que la Ligue appuie totalement tout mouvement approuvé par le conseil diocésain, qui encourage le respect de la vie sous toutes ses formes.

Hélène BLAIS

Pour tout renseignement au sujet de la LFC, SVP s'adresser à la présidente diocésaine, Mme Léontine Kenny, 15, rue Lord, Saint-Norbert, R3V 1G6, en composant le 269-3954.



Lors d'une réunion de l'exécutif diocésain de la Ligue féminine catholique du Manitoba tenue le 16 juin, les deux nouvelles élues au 20e congrès furent accueillies par la présidente, Léontine Kenny, que l'on remarque au centre de la photo feuilletant le livret de congrès. À gauche Isabelle Barnabé de Saint-Jean-Baptiste, élue 2e vice-présidente; et à droite, Thérèse Marcoux de Saint-Boniface, élue secrétaire correspondante.



L'abbé Edouard J. Fontaine
prêtre diocésain de Saint-Boniface et administrateur, en Louisianne, E.U. vous invite cordialement à célébrer son

40e anniversaire de Prêtrise
en la Cathédrale de Saint-Boniface le lundi 27 juin 1983 à 19h30. Une invitation spéciale à tous les parents, amis et anciens paroissiens de Saint-Jean-Baptiste, Morris, Bruxelles, Sainte-Geneviève, Richer, Sainte-Elizabeth, Mariapolis, Letelier et Lorette. Goûter et réception au sous-sol.

Fête de Famille
pour tous les FONTAINE du Manitoba, parents et amis, au Parc Assiniboine le dimanche 10 juillet 1983 à 11h00. Chacun apporte son dîner. Pour plus de renseignements, signalez le **247-3192.**

Saint-Eustache

C'était une grande fête pour la paroisse

La première communion des enfants de Saint-Eustache fut célébrée par le père Roland Lavoie le jour des mamans.

Le banquet eucharistique commença par une procession: les onze nouveaux communiants rayonnant de joie et tous revêtus d'une soutane blanche ont rejoint leur famille en chantant et en tenant leur bougie de baptême. Puis les jeunes se sont avancés vers l'autel en présentant leur livre de travail comme offrande à Jésus.

Les onze enfants qui se sont approchés de la Table du Seigneur avec leur famille étaient: Dean Beaudin, Cindy Fleury, Rémi Lachance, Devon Pellan, Paul Girard, Mélanie Beaudin, Thérèse Lorteau, Gisèle Renaud, Keith Martens, Wade Pagée et Miles Beaudin.

Lucille et Gilles Beaudin, coordinateurs de l'enseignement de religion d'adultes pour la paroisse, ont animé neuf sessions pour les enfants qui suivaient le programme "We celebrate the Eucharist". Avec l'aide de films, d'activités, de discussions, de lectures et célébrations, Lucille et Gilles ont aussi rencontré plusieurs fois les parents pour les aider à préparer leurs enfants et à renforcer l'enseignement du programme suivi.

Laurent Lacroix, à la chorale, les membres du conseil paroissial et les catéchètes ont fait de cette première communion une grande fête.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, s'est déroulée à Saint-Eustache une retraite organisée par une équipe de rédemptoristes: le père David Cottingham, Bob et Joan Williston.

Le thème de la session était: "Comment vivre au sein de la communauté chrétienne en étant au service les uns des autres." La retraite, qui durait toute une semaine, était composée d'offices religieux et de discussions. L'un des offices était plus spécialement célébré pour les enfants: au cours de celui-ci, les quatre-vingt-dix enfants qui suivent le cours de catéchèse ont été invités à rejoindre le père David autour de l'autel. Au cours de la dernière célébration, toute l'assistance reçut en souvenir du baptême l'eau bénite et une onction sur les mains en signe de service au Christ.

En moyenne, cent trente personnes ont assisté chaque jour à la retraite et d'après les commentaires reçus, la plupart serait prêt à suivre une nouvelle session.

Marie-Claude RAIMBAULT



1ère rangée: Thérèse Lorteau, Devon Pillon, Wade Pagée. 2e rangée: Cindy Fleury, Melanie Beaudin, Curé Roland Lavoie, Gisèle Renaud, Keith Martens. 3e rangée: Rémi Lachance, Paul Girard, Miles Beaudin, Dean Beaudin.



Les enfants chez "Madame"

Un programme

Cette année encore, le Mini-Franglais connut un grand succès: l'effectif de huit élèves en septembre est passé à seize après quelques mois.

Le programme, enseigné en français par Lucille Beaudin, se déroulait deux matinées par semaine au sein de l'école d'immersion de Saint-Eustache. Mme Beaudin fut aidée tout au long de l'année par deux étudiantes de l'école secondaire d'Elie, Nicole Lorteau et Corinne Flett, ainsi que par les parents.

Le comité de parents du Mini-Franglais participa pleinement à la réussite du programme, de même que le centre culturel du Cheval Blanc et les Kinettes par leurs aides financières.

Un coup d'oeil sur Cannes sans Canadiens

Le cinéphile professionnel du milieu franco-manitobain est de retour du 36e Festival international du film à Cannes, en France. En 14 jours, Léo Dufault a visionné... 69 films. Certains lui ont beaucoup plu. Il a aussi eu des déceptions.

La ballade de Narayama de Shohei Imamusa a gagné la médaille pour la meilleure production du festival. "C'est un film japonais" indique Léo Dufault, l'un des responsables de la rubrique **Le film de la semaine**. "Les Japonais font un genre spécial qui est très recherché."

Les prix de meilleurs comédiens et comédiennes ont été décernés à des interprètes de l'occident: la Suisse et l'Italie. Il s'agit du comédien Gean Maria Volonte dans le film **La mort de Mario Ricci** du cinéaste suisse Claude Goretta. Et la comédienne Hanna Schygulla dans le film **L'histoire de Pierra** du cinéaste italien Marco Ferreri.

Mais pour Léo Dufault, son film favori n'était pas celui qui a gagné la médaille. Plutôt, il a préféré **Furo**, un autre film japonnais, qui met en vedette le chanteur rock David Bowie. C'est un film de guerre, où on retrouve des Anglais qui ont été condamnés aux camps de concentration japonais. Soulignons que ce film devrait bientôt être à l'affiche d'un cinéma à Winnipeg sous le titre anglais **Merry Christmas Mr. Lawrence.**

Les films hongrois et polonais ont aussi beaucoup impressionné Léo Dufault. "Ce qui est intéressant, c'est que les Polonais et les Hongrois ne se gênent pas de parler du communisme, bien que leur cinéma soit entièrement contrôlé par l'État."

Du côté du cinéma français, on annonce une nouvelle version du roman **Les misérables**, de Victor Hugo. Toujours selon Léo Dufault, qui est aussi membre de la Commission de classification du film au Manitoba, ce film, avec Lino Ventura, a certainement des mérites.

Monty Python gagne

Si les Américains n'ont rien gagné cette année au festival, ils ont tout de même réussi à présenter des films qui ont été très bien accueillis. Par exemple, **Lianna**, de John Sayles, est un des films à petit budget qui a laissé sa marque. Ce long métrage, qui est joué à Winnipeg, traite des réactions d'une communauté face à une relation lesbienne.

Pour ce qui est du cinéma anglais, **The Meaning of Life** de Monty Python a remporté le grand prix du jury. "Les Européens commencent à reconnaître l'originalité de leur humour. Monty Python, c'est une forme en soi, comme les frères Marx l'étaient" constate Léo Dufault.

Mais si Léo Dufault, après avoir fait un 4e pélérinage à Cannes, a une déception, c'est du côté du cinéma canadien. "Il n'y avait que 4 ou 5 films canadiens au festival!" Une chiffre minable lorsqu'on compte les 600 films présentés au festival. Dans le passé, des films comme Kamouraska ou Mon'oncle Antoine avaient au moins marqué la présence du cinéma canadien. Cette année, aucun film canadien n'a fait fureur.



"La ballade de Narayama": un film japonais qui a remporté le premier prix du 36e Festival international du film à Cannes.

Enfin, mentionnons que la majorité des films visionnés par Léo Dufault ne se rendront pas au Canada. Du moins, ce ne sera pas par le biais du Famous Players Theatre. "Si nous voulons voir des films d'ailleurs, ce ne sera possible que par des organisations comme l'ONF, le CCFM ou d'autres clubs de films qui les font venir" soutient Léo Dufault.

Ce qui n'enlève pas d'importance au Festival à Cannes. "Ce Festival devrait continuer à promouvoir les petites productions. Celles qui n'ont pas la possibilité d'être connues par d'autres moyens." Bref, le Festival cannois ne devrait pas être la place pour **The Return of Jedi**, qui fait le tour du monde, mais de productions comme **Lianna**, qui ont coûté beaucoup moins, mais qui méritent d'être vues.

Roland STRINGER

Le film de la semaine



"Lianna"

Le film "Lianna", du cinéaste américain John Sayles, est un des rares petits films qui nous parlent d'un sujet tabou: les relations entre deux femmes.

Au Cineplex de "Eaton's Place" (interdit au moins de 18 ans).

AVIS

Aux électeurs de la Division scolaire de la Rivière Rouge No 17:

À leur réunion du 13 juin 1983, les commissaires de la Division scolaire de la Rivière Rouge No 17 on donné première lecture à un règlement ayant pour but de modifier les frontières des quartiers électoraux à l'intérieur de la Division.

Les personnes désirant connaître les effets de ce règlement sont priées de s'adresser au secrétaire-trésorier au bureau de la division à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Aimé Gauthier
Secrétaire-trésorier
Téléphone: 433-7815

Le CALENDRIER

Jeudi 23

- Le Conseil de la paix du Manitoba présente le film "Survival... or Suicide" à la bibliothèque Centennial, à 19h30.

- Le Foyer du CCFM présente Pat Joyal.

Vendredi 24

- La Fête franco-manitobaine aura lieu à La Broquerie, de vendredi à dimanche.

- Le Foyer du CCFM présentera neuf artistes franco-manitobains: Vincent Dureault, Patrice Boulianne, Gérald Laroche, Tony Beaulieu, Gérald Paquin, Robert André, Marie Patenaude, Gérard Jean et Antoinette Servant.

Samedi 25

- Francofonds tiendra ses activités de prélèvement: Marchefonds et Cyclefonds annuels. Le tout sera diffusé en direct par CKSB.

- Encore '83 présentera le Walle Lararson Sextet à 12h00 au parc Encore, au coin des rues Carlton et Edmonton.

Dimanche 26

- Encore '83 présentera Len Udow au Old Market Square, à 12h00.

Mercredi 29

- La bibliothèque publique de Saint-Boniface présentera un concert de musique classique à 19h30 au sous-sol de la bibliothèque.

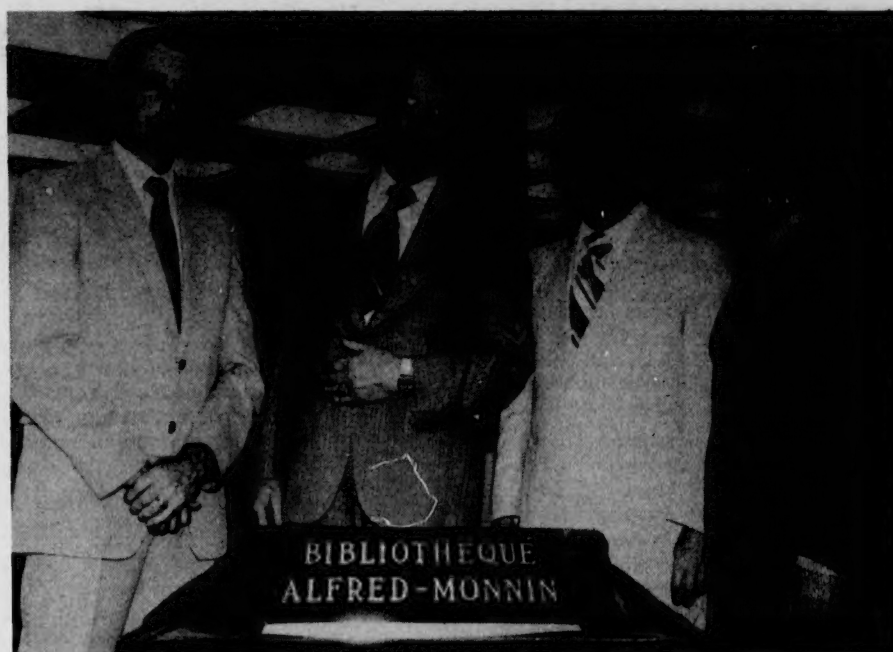
- Encore '83 présentera Houndog au parc Encore, à 12h00.

Vendredi 1

- La fête du Canada aura lieu au Centre culturel franco-manitobain. C'est à cette occasion que la boutique d'artisanat ouvrira ses portes pour l'été.

- Le film "The Rose" sera présenté à la galerie d'art de Winnipeg.

Faites connaître vos activités dans le **CALENDRIER**: signalez le 247-4843.



Le CUSB a donné un nom à sa bibliothèque

Le Collège de Saint-Boniface avait attendu des années pour donner un nom à sa bibliothèque. Pas en vain. En effet, le choix judicieux de "Bibliothèque Alfred-Monnin" a été lancé officiellement la semaine dernière en l'honneur du juge en chef du Manitoba.

On reconnaît dans la photo, dans l'ordre habituel: le recteur Paul Ruest, le juge Alfred Monnin, le président du conseil d'administration, l'abbé Léo Couture, et le bibliothécaire en chef, Marcel Boulet.

REPÈRES

Ca cloche chez Lyon

Les conservateurs voulaient que le gouvernement déclenche des élections avec au centre des débats la question de la révision de l'article 23. Le parti de Sterling Lyon estime que le gouvernement est allé trop loin en imposant au gouvernement provincial de garantir des services en français.

Howard Pawley a aussi refusé la tenue d'audiences publiques sur la question. Par contre, des sessions d'information pour expliquer au grand public la portée de l'entente conclue avec la SFM et le fédéral seront organisées. Une initiative jugée insuffisante par les conservateurs qui ont laissé sonner les cloches au Palais législatif le 17 juin durant une heure et demie en guise de protestation.

Barrage contre Garrison

Un sous-comité du sénat américain a décidé d'allouer plus de 22 millions de $ au projet Garrison, dont le but est de permettre d'irriguer des terres agricoles au Dakota du Nord. Une décision qui inquiète particulièrement le ministre des ressources naturelles Al Mackling. Toutefois rien n'est encore joué, puisque l'allocation financière doit être approuvée par le sénat et le congrès avant d'entrer en vigueur.

La réalisation du projet Garrison signifierait une pollution supplémentaire des eaux des rivières Souris et Rouge et la destruction de la pêche commerciale au Manitoba au bout d'une trentaine d'années.

Des $ pour la Cathédrale

La paroisse Cathédrale a reçu une subvention de 23 980$ dans le cadre du programme relance de l'aide à l'emploi. La paroisse Cathédrale profitera de cette sul vention pour embellir son cimetière de rue Archibald. Cinq personnes seroi embauchées dans le cadre de ce projet.

Pas assez

La hausse habituelle dans l'industrie c la construction n'a pas eu lieu cette anné à Winnipeg. D'après le président de l'ass ciation des entrepreneurs en constructio environ un tiers des travailleurs de construction étaient sans travail au déb du mois. Cela équivaut, à peu de chos près, au taux de chômage dans le secteu durant les mois d'hiver et de printemps.



Les enfants de

M. et Mme Joseph Malo

sont heureux de célébrer
le 50e anniversaire de mariage
de leurs parents.
Afin de marquer l'événement,
un café-rencontre aura lieu
au 2, baie Cypress, à l'angle Cottonwood
le dimanche 3 juillet de 14h00 à 17h00.
Parents, ami(e)s et connaissances
sont cordialement invités.
Bienvenue à tous.

INTERROGATION

Il était confus. Il ne comprenait plus.

Il avait mal. Il avait mal partout. Même son petit orteil élançait. Il entendait le crissement du gravier sous ses pieds. Il voyait sa moto éclater en mille morceaux. Ses bras s'ouvraient pour accueillir les arbustes qui volaient vers lui à toute vitesse. Des cris surgissaient de partout. Et le soleil. Le soleil puissant l'aveuglait. Le soleil le brûlait. Pourquoi ce soleil était-il si près? Pourquoi ces rayons l'atteignaient-ils au coeur?

Il était comme un grand jardin. Le soleil brillait doucement, mais il n'arrivait pas à le voir. Il marchait sans avancer. Des chandelles poussaient dans le jardin. Et chaque chandelle avait un visage. Il sentait confusément que les visages lui étaient familiers, mais il n'arrivait pas à les nommer. Et sur une haute montagne, Pierre faisait un discours. Et les chandelles avançaient vers Pierre, et Pierre versait sur elles une eau en disant quelques paroles. Il ne comprenait pas pourquoi l'eau n'éteignait pas la flamme. Elle en augmentait plutôt l'intensité. Et les chandelles venaient vers lui, les bras étendus. Il aurait voulu leur donner la main, mais il ne pouvait pas. Et une voix s'éleva du milieu des chandelles rassemblées en grand feu de joie. Une voix tendre et douce. Une vois insistante. Elle disait: *"Paul, Paul pourquoi me persécutes-tu?"*

Il était confus. Il ne comprenait plus. Il sentit ses lèvres formuler une question: *"Qui es-tu?"*.

Et du milieu des chandelles rassemblées, un éclair vint le frapper au visage. Il ne voyait plus rien. Mais il n'avait pas peur. Étrange sensation. Et la voix lui dit: *"Je suis Jésus, c'est moi que tu persécutes"*.

C'est alors qu'il entendit le murmure de voix autour de lui. Il était complètement désorienté. Pourquoi était-il couché? Pourquoi ne voyait-il pas? Pourquoi ces odeurs de médicaments? Pourquoi avait-il mal, tellement mal? Que faisait-il ici? Où était-il?

"Paul, Paul, réveilles-toi! Tu es à l'hôpital de Saint-Boniface. Réveilles-toi, Paul! Sers ma main si tu comprends! Paul, Paul, s'il-vous-plaît. Réveilles-toi!"

Il connaissait cette voix. Mais le nom lui échappait. Il serra la main qui tenait la sienne.

"Il est réveillé! Vite, appelez le médecin! Il va guérir. Merci Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob."

Alors Paul se souvint... bribes par bribes... il faisait de la moto, il s'en allait...

"Paul, Paul mon frère. Je m'appelle Ananias. C'est le Seigneur qui m'envoie - ce Jésus qui t'est apparu sur la route que tu suivais - afin que retrouves la vue et la santé et que tu sois rempli d'Esprit Saint."

Et alors Paul sentit une force l'envahir. Elle était comme une baume pour ses blessures. Elle était comme un feu dans son coeur. Il savait maintenant ce qu'il devait faire.

"Paul, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit."

Claude BLANCHETTE, ptre

Notre-Dame-de-Lourdes

Un voyage remplit de nouvelles expériences

Les dix-huit élèves de la 12e année de l'Institut collégial Notre-Dame sont revenus de leur voyage en Nouvelle-Écosse.

Les gagnants du concours de pêche

Les membres de l'Association de la Faune Notre-Dame qui ont participé à la fin de semaine de pêche (Derby) sur le Swan Lake ont eu une fin de semaine agréable et reposante, même si le nombre de poissons pris n'a pas été exhorbitant.

Les gagnants de cette compétition de deux jours, les samedi et dimanche 11 et 12 juin, ont été: Jean Foidart (1er), André Dacquay (2e), Marcel Comte (3e), Doris Grenier (1er junior) et Tina Mocan (2e junior).

Les poids de ces poissons ont varié entre 5.06 livres pour le premier prix et 3.5 livres.

Et quelle joie ils ont eue de retrouver dix-huit jumelés de l'école Sainte-Anne-du-Ruisseau à l'aéroport de Yarmouth, pour ensuite y passer huit jours dans les foyers de familles de ces nouveaux amis.

Le voyage a laissé de merveilleux souvenirs pour tous. Bien sûr que le meilleur est le lien d'amitié entre les deux groupes jumelés. Tous se sont même promis une rencontre à Toronto en 1985.

Nos voyageurs ont aussi apprécié les autres expériences. Par exemple, le voyage en avion a été une première occasion pour la majorité. Ensuite, ils ont été touchés par l'accueil qui leur a été donné par les 115 élèves de la 12e au gymnase de l'école Sainte-Anne-du-Ruisseau le jeudi matin 19 mai, et aussi par la réception du vendredi 20 mai, donnée par le préfet du conseil municipal d'Argyle de la région de cette école.

Ils ont été enchantés de la soirée sociale culturelle à l'école le vendredi soir, soirée où les élèves de Sainte-Anne-du-Ruisseau ont porté le costume traditionnel acadien, et où les artistes ont été des semi-professionnels de la région. Ils y ont même consommé de la soupe aux coques à l'occasion.

L'excursion qui a probablement été la plus appréciée est celle en mer, à la pêche au homard, le dimanche 22 mai. Ils ont voyagé une vingtaine de milles entre Wedgeport et l'île de Tusket pour y passer la journée. Ils y ont brûlé au soleil, au vent et à l'eau salée, ont eu un festin aux homards et aux coques et y ont même rencontré la député Coleen Campbell.

Ces jeunes manitobains ont aussi eu l'occasion de se familiariser davantage avec la géographie locale et l'histoire de cette première colonie sur sol canadien. Il y a eu les longs voyages pour se rendre à l'école, la visite au musée de Yarmouth à 15 milles de Sainte-Anne-du-Ruisseau, et surtout la grande excursion du lundi 23 mai le long de la côte du nord.

Ils ont passé dans la vallée d'Anapolis (devant tous des vergers en fleurs) en passant par Port Royal jusqu'à Grand-Pré. La visite à Port Royal, là où Champlain a vécu avec les premiers colons, a dû en toucher plusieurs!

Tous se souviendront longuement des nouveaux amis, des festins, des excursions, des activités. Tous ont été marqués par l'expérience et apprécient davantage notre grand pays. Ils ont sûrement pris goût au voyage. Celui-ci ne sera probablement pas le dernier!

Denis BIBAULT

Somerset

L'occasion de renouer des liens d'amitiés

Une réception en l'honneur du 25e anniversaire de mariage de Norma et Michel MASSEREY, de la Suisse, eut lieu le dimanche 19 juin, à la salle communautaire de Somerset.

Michel, natif de la Suisse, était autrefois un co-propriétaire de la boulangerie au coin des rues 3e et Sainte-Marie à Somerset, ainsi qu'un ancien Grand Chevalier de Colomb du Conseil Langevin.

Norma, née Lafrenière, est native de Somerset. Ce fut pour les nombreux parents et amis, l'occasion de renouer les liens d'amitiés un peu obscurcis par les années de séparation et la distance.

Huguette BOULET



On reconnaît le couple Masserey sur la photo.

Calendrier

Un concert d'orgue à l'église Notre-Dame-de-la-Nativité, en soirée, le 29 juin.

Pour aider plus efficacement Denis Bibault

Les lecteurs de La LIBERTÉ de Notre-Dame-de-Lourdes l'ont certainement remarqué: depuis quelques semaines, une chronique régulière sur des activités qui se déroulent dans cette communauté paraît dans le journal des Franco-Manitobains. Ce travail est assumé par Denis Bibault, le directeur de l'école secondaire.

Il faut que les gens de Lourdes le sachent: tâche de correspondant n'est pas facile. Même le lecteur le plus exigeant et le plus avide de lire sur tous les événements qui se passent dans la communauté le sait bien. Pour la simple raison que les colonnes du journal sont ouvertes à toutes les activités jugées importantes par les gens et que Denis Bibault ne peut être partout à la fois.

Alors l'important, c'est que les personnes impliquées dans les différents organismes tiennent le correspondant de La LIBERTÉ au courant des événements non seulement passés, maisu aussi à venir.

Car La LIBERTÉ ne se veut pas uniquement un journal d'information, mais de services. C'est la raison d'être de la rubrique **Calendrier** où les personnes intéressées peuvent annoncer, en bref, un événement à venir. Exemples? Jetez un coup d'oeil sur la correspondance de Saint-Malo dans ce numéro. À noter toutefois: à cause de délais de parution, il faut bien se prendre une quinzaine de jours à l'avance pour être sûr que l'information soit publiée avant la tenue de l'activité.

Pour ce qui concerne les articles sur des événements qui se sont déroulés, il est encore nécessaire de ne pas oublier les dates. On veut connaître la nouvelle le plus rapidement possible. Il faut donc respecter une heure de tombée.

Exemple. Un tournoi a lieu le dimanche. Le compte rendu doit arriver au journal au plus tard le mardi. Il paraît alors dans La LIBERTÉ du vendredi. Grâce aux efforts des correspondantes, des correspondants et de leur propre réseau d'information, la très large majorité des nouvelles qui sont publiées répondent à cette exigence journalistique.

Toujours pour ce qui touche les articles, la rédaction encourage les journalistes-correspondants à se lancer dans des "features", c'est-à-dire, des articles qui ne sont pas soumis à une actualité brûlante. La chronique d'Ile-des-Chênes dans cette édition constitute un très bon exemple. On peut évoquer absolument tous les sujets dans La LIBERTÉ!

Un dernier point à souligner: d'accord il est vital de téléphoner à Denis Bibault pour le tenir au courant des dernières activités organisées par un groupe, un comité, une organisation. Mais si des personnes se sentent en mesure de rédiger des notes écrites pour Denis, voire même d'écrire un compte-rendu d'un événement, cela sera très apprécié. Une seule condition: l'article doit être signé.

La rédaction



Le correspondant de La LIBERTÉ pour la communauté de Notre-Dame-de-Lourdes: Denis Bibault, photographié devant la nouvelle éqlise.

Somerset

L'univers est un livre à voir

À Winnipeg, un groupe de 46 passagers prenait place sur l'autobus le 7 juin pour un voyage organisé

Nous avons traversé le Dakota du Nord et le Dakota du Sud pour nous rendre à Pierre, la capitale. Ce fut ensuite Rapid City. Dans le style "western", nous eûmes le "Flying Chuckwagon supper" puis un concert. Nous fûmes très intéressés de voir le Mont Rushmore Monument ainsi que Deadwood, après avoir traversé les Badlands et le Reptile Garden.

Le 9 juin a été le point culminant du voyage. La Passion du Christ, qui reproduisait les sept derniers jours de la vie du Christ. Puis ce fut Medora qui fêtait son centenaire. Nous avons visité Minot en revenant, puis Garrison Diversion, ainsi que l'International Peace Gardens, la dernière étape avant Winnipeg.

Le groupe était composé de gens venant de Winnipeg, Saint-Boniface, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Lorette et Somerset. Nous avions parmis nous trois religieuses, Sr Alpheda Provencher, Sr Blandine Chaput et Sr Jeanne Vermette.

Fleur-Ange LABOSSIÈRE

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay, B.A., LL.B.
Rémi C. Smith, LL.B.
Shane H.I. Tasker
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

SUITE à louer - complètement privée - près du Collège Saint-Boniface, frigidaire, poêle, stationnement pour auto; deux maisons de l'autobus. Tél.: 233-1827
-035-

APPARTEMENT deux pièces à louer, boulevard Provencher. Stationnement disponible pour auto. Tél.: 256-5149 ou 233-1278.
-036-

CHERCHONS une gardienne pour enfants (1 ans et 6 ans) chez nous. Doit être d'une certaine maturité, 4 jours par semaine de 9h00 à 17h30. Doit préparer le souper. Tél.: 237-0639 ou 944-1900.
-033-

À VENDRE: Saint-Malo, lot ½ acre, boisé, courte distance du lac, accès facile avec grand "trailer" tout fourni, le tout pour 11 900$; Saint-Malo, belle propriété de 27 acres avec beaux arbres, une partie en bordure de la belle rivière et autre partie près du terrain du parc; prix raisonnable. Aussi choix de chalets en bordure du lac. Dubois Sales & Realty Co. Tél.: 347-5298 pour meilleurs résultats; appeler après 18h00.
-032-

À LOUER: appartement de 3 pièces, poêle, réfrigérateur, libre le 1er juillet, prix raisonnable. Tél.: 247-9243, avant midi ou après 18h00.
-012-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher, près de l'hôpital Saint-Boniface, entrée privée, cour fermée, $275.00. Tél.: 247-3798.
-026-

À VENDRE: maison triplex, bonne location, bon revenu, prix raisonnable, lot 50 x 127, pas d'agent SVP. Tél.: 247-4271.
-037-

VENTE DE GARAGE: ven-soir, samedi 25, dimanche 26, 523, de la Morénie, 9h00 à 16h00.
-038-

VENTE DE GARAGE: 19, place Radburn, Southdale, (Route No 1 - Beaverhill, 5e rue à gauche), samedi 25 juin, 10h00 à 16h00; quelque chose pour tout le monde, 35 ans d'accumulation; café sera servi.
-039-

À LOUER: de la Morénie, appartement de 3 pièces, poêle, réfrigérateur, tapis, entrée privée, 1er août; pour personne seule, 175$00. Tél.: 247-7369.
-040-

CHERCHE un garage à louer. Téléphonez: 247-9294.
-041-

MAISON À VENDRE OU LOUER: à La Broquerie, grand lot avec garage, poêle et réfrigérateur inclus. Prix réduit. Tél.: 261-3257 après 18h00.
-042-

VENTE PRIVÉE: Sainte-Agathe, terrain à bâtir, approx. 100 x 150, avec services d'aqueduc, hydro, et égout. Meilleure offre! Tél.: 233-0846.
-043-

CHERCHE suite d'une chambre à coucher ou garçonnière pour jeune fille seule et tranquille, payerai jusqu'à 200$/mois, pour 1er août 1983. Tél.: 233-6706.
-044-

INSTITUTRICE bilingue, certifiée et qualifiée, offre ses services comme tutrice privée pour adultes et enfants. Disponible immédiatement. Pour plus de renseignements, veuillez composer le 237-6027.
-025-

À VENDRE: Maverick 1974, parfaite condition, nouvellement peinturer, pour plus de renseignements, appelez le 1-433-7278.
-028-

À VENDRE: poêle Moffat, 30". Tél.: 233-1690, entre 18h00 et 20h00. Meilleure offre.
-029-

À LOUER: appartement de 3½ pièces, près du Collège Saint-Boniface, réfrigérateur et poêle, complètement privée. Tél.: 233-1827.
-030-

DAME nettoie les murs et fenêtres, travaille aussi dans les maisons et jardins, etc. $5.00/heure. Tél.: 233-0714.
-031-

ÉTUDIANT désir louer, à Saint-Boniface, garçonnière ou appartement d'une chambre à coucher, pour le 1er juillet ou août. Tél.: 253-2416, après 17h00.
-024-

À LOUER: Sainte-Agathe, maison de deux étages, quatre chambre à coucher, garage, grand lot, libre le 1er juillet. Pour plus d'informations, appeler au 253-9954.
-021-

PERDU, beau chat noir, poil long, environs de rue Ritchot et Collège Louis-Riel. Tél.: 235-0532.
-045-

VENTE DE DÉPART: meuble de bambous, sofa d'amoureux, TV couleur, outils, disques, bureau d'affaires, livres; appeler Gilles le matin entre 9h00 et midi en signalant le 235-1005.
-046-

GUITARISTE bilingue cherche groupe sérieux, 11 ans d'expérience, "heavy metal", rock, "top 40", "country rock", prêt à voyager, travail sur la route. Daniel, 942-4678.
-047-

À VENDRE: poêles 40$ et plus, laveuses et sécheuses de 175$, réfrigérateurs, laveuses de vaisselle 125$ et plus. Tél.: 233-3958
-048-

VENTE DE GARAGE: 27 Greendell, Saint-Vital, 24 juin, 16h00 à 20h00, samedi 25 et dimanche 26, 9h00 à 20h00; baignoire, réservoir d'eau chaude, linge d'enfants, jouets, table et chaises en bois, porte ski, etc.
-049-

À VENDRE: dans village de Sainte-Anne-des-Chênes, bonne maison familiale, 3 c. à c., salon attrayant, garage attenant sur grand lot 60 x 320, entourée d'arbres, location idéale. Pour informations, appelez au 422-5581 ou au 422-5508 le matin ou après 18h00.
-050-

À VENDRE: beau tapis vert en excellente condition; 9' x 12', 50$. Appelez au 233-2968.
-051-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Jean Louis Goirand,
président
Goirand & Fils Inc.
Notre-Dame-de-Lourdes,
Manitoba: 248-2168

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Notre-Dame-du-Mont-Carmel a commémoré son 100e anniversaire

La paroisse catholique de Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Carman a célébré son 100e anniversaire le 12 juin.

Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface était présent pour la fête. Il était accompagné de Réal Forest, séminariste. La journée débuta par la liturgie dominicale, concélébrée par Son Excellence et l'abbé James Gray, le curé.

Après la messe, une sculpture d'une statue de Notre-Dame-du-Mont-Carmel fut bénie. Cette représentation de la patronne de la paroisse est sculptée en bois d'épinette blanc local et travaillée par un Manitobain. Même si le travail n'est pas fini, la statue fut dévoilée pendant le chant de l'Ave Maria.

La communauté chrétienne se dirigea ensuite devant le presbytère où deux petits arbres furent plantés, l'un par Mgr Hacault pour commémorer le centenaire écoulé, et l'autre par les petits enfants de la paroisse pour signifier l'espérance du centenaire qui commence. Puis chacun se rendit à King's Park pour le grand pique-nique paroissial. Un immense gâteau de fête confectionné localement et décoré pour l'occasion fut partagé par tous.

Lawrence Aubin, président du Conseil paroissial, agissait comme maître de cérémonie. Il souhaita la bienvenue à M. l'abbé Clayton Purcell, ancien curé de la paroisse. Celui-ci exprima sa joie d'être de la fête. Le relevé historique suivant de la paroisse fut ensuite présenté par S. Thérèse Bilodeau, M.O.

"Il y a environ 150 ans, les prêtres de Saint-Boniface-sur-la-Rivière-Rouge voyageaient jusqu'aux Montagnes Rocheuses pour apporter la Bonne Nouvelle aux Indiens, Métis et aux blancs qui peuplaient la prairie. Les pionniers s'établirent au nord de Tiger Hills et au nord-ouest de la petite Rivière aux Islets de Bois. Celle-ci fut nommée Boyne River par la suite. Pendant plusieurs années les noms de Islets de Bois, Saint-Daniel, Boyne River désignaient le même térritoire.

En 1883, Mgr Alexandre Taché a érigé canoniquement la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Carman. Celle-ci couvrait les "Townships" 6, 7, 8 et 9 des "rangs" 3, 4 et 5 à l'ouest du premier méridien principal. Le décret fut daté du 15 décembre 1883 et devait être lu à la première messe paroissiale célébrée après sa réception, ce qui coïncida probablement avec la messe de Noël 1883.

En 1894, la nouvelle église Notre-Dame-du-Mont-Carmel fut construite en bois à Carman et bénie le 9 septembre de la même année par le Père J. Allard, omi, administrateur du diocèse, qui célébra la messe avec toute la solennité prescrite pour la circonstance.

Le 14 août 1895 eut lieu la première confirmation dans la chapelle de Saint-Daniel de la paroisse de Carman, et dans l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Carman. Ceci est tiré des registres de la paroisse du Sacré Coeur de Fannystelle et signé par le Révérend J. N. Perquis, prêtre désservant tout ce territoire. Il faut noter que la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel fut desservie par les curés de Saint-François-Xavier, Fannystelle, Starbuck et Saint-Daniel jusqu'en 1945, lorsque l'abbé Messier devint le premier curé résident à Carman.

C'est en 1964 que l'église actuelle fut construite pour remplacer l'ancienne, qui était devenue trop petite pour la communauté chrétienne qui grandissait toujours. Maintenant, celle-ci compte environ 500 personnes qui sont servies par l'abbé James Gray, curé; le conseil paroissial; et par trois Soeurs Missionnaires Oblates. Il y a aussi plusieurs comités et organisations tels que: éducation religieuse à tous les niveaux, équipe liturgique, étude de bible, servants et acolytes, Chevaliers de Colomb, camp d'été, etc..."

Avant de quitter, Son Excellence a fortement encouragé les jeunes à lire leur histoire locale, et les parents et grands-parents à raconter à leurs enfants tout ce qui fait la richesse de leur héritage.

Sr Thérèse BILODEAU, M.O.



Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface et l'abbé James Gray, curé de la paroisse catholique de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ainsi que Lawrence Aubin, président du conseil paroissial, s'apprêtent à couper le gâteau de fête le 12 juin 1983.

LES SERVICES LES ORGANISMES LES ACTIVITES

Les francophones hors Québec, de même que les anglophones du Québec sont dotés de divers services et programmes qui ont pour but de favoriser leur développement culturel et linguistique. **L'étude CROP, réalisée au printemps de 1982 à la demande du Secrétariat d'État, s'est informée auprès de ces deux groupes minoritaires de langue officielle à savoir dans quelle mesure ces services et programmes étaient employés et même jusqu'à quel point les destinataires en connaissaient l'existence.** A la lecture de ce qui suit, on connaîtra aussi le degré de popularité des diverses associations nationales et provinciales. Ce chapitre relève par ailleurs les besoins formulés par les répondants en matière de services en français.

Les services en français

DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Près de la moitié des francophones et surtout les moins de 19 ans, jugent que la situation est satisfaisante dans leur localité ou leur région en ce qui concerne l'accès aux livres français dans les bibliothèques publiques. (A tenir compte que le tiers des répondants ne se prononcent pas sur ce sujet.) L'insatisfaction est soulevée plus vivement à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique (30% respectivement) de même qu'en Nouvelle-écosse (25%) et aussi en Alberta et en Saskatchewan (24% ch.).

POUR LES HANDICAPÉS FRANCOPHONES

Vingt-neuf pour cent des francophones interrogés sont satisfaits des services mis à la disposition des personnes handicapées en tenant compte que la non-réponse atteint 49%. C'est à Terre-Neuve (43%) et en Nouvelle-Écosse (37%) où l'on a le plus tendance à soulever une lacune dans ce domaine, ainsi que chez les répondants âgés entre 15 et 19 ans.

DANS LES FOYERS POUR PERSONNES ÂGÉES

Les services en français offerts dans les centres d'accueil pour personnes âgées sont à la source de satisfaction de la part de la plupart des répondants, bien que 33% des interviewés ne se sont pas prononcés sur ce sujet spécifique. La situation apparaît non-satisfaisante à Terre-Neuve où 39% des répondants la déplorent, en Saskatchewan (35%) et en Nouvelle-Écosse (34%). les répondants de 45 ans et plus de même que ceux de 15 à 19 ans sont les plus portés à juger que la situation des foyers pour personnes âgées est satisfaisante à ce niveau.

LES FRANCOPHONES IGNORENT QUI EST LEUR PRINCIPAL BAILLEUR DE FONDS

Celui qui est principalement responsable de favoriser le développement des communautés francophones hors Québec, le Secrétariat d'État, n'est pas connu de la plupart des francophones. Ceux-ci connaîtront, à l'occasion, certains organismes qui reçoivent des subventions du Secrétariat d'État et, dans ce cas, on est alors conscient que les sommes octroyées servent à favoriser la vie en français dans leur province. De plus, quelques-uns qui sont familiers avec le Secrétariat d'État et son rôle semblent satisfaits de ses interventions. Le Secrétariat d'État n'est pas le seul à «oeuvrer dans l'ombre». Il en va de même pour les diverses associations nationales qui sont à peine connues du tiers des francophones hors Québec, cela dit pour quelques-une d'entre elles seulement, soit la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF), la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Le tiers des francophones qui les connaissaient se montrent modérément satisfaits de leurs services. Quant aux autres associations nationales, deux sont moins connues; la FJCF (27%), la FCCF (23%) et une est pratiquement inconnues des francophones, le CCC (8%). La situation tend toutefois à s'améliorer lorsque les francophones sont consultés quant à la connaissance de leurs principales associations provinciales. Exception faite de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, la grande majorité des francophones ont au moins entendu parler de leur association provinciale et même que leur degré de satisfaction à l'égard des services qu'elle rend est plus marqué par rapport aux associations nationales.

LE RÔLE DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE ·CONSERVER LA LANGUE ET LA CULTURE FRANÇAISES

Selon l'ensemble des répondants qui connaissaient suffisamment leur association provinciale pour la nommer (correctement ou pas), son rôle est essentiellement celui de conserver la langue française et d'encourager la culture française (entre 16 et 42%). C'est la définition qu'on lui prête surtout à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Alberta. Les francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba sont plutôt portés à croire que leur association a comme mandat d'aider la communauté francophones. On lui attribue aussi un rôle social qui consiste à l'organisation des rencontres entre francophones et 15% pensent que c'est aussi celui de représenter les francophones dans la revendication de leurs droits. Enfin, partout sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, peu de francophones mentionnent le rôle que joue leur association provinciale dans le domaine de l'éducation.

ON EST GÉNÉRALEMENT SATISFAIT

Bien qu'à peu près 50% des interviewés se soient abstenus de répondre aux questions d'opinion sur leur principale association francophone, on dénote néanmoins un certain degré de satisfaction de la part des répondants. Ainsi, dans l'ensemble, des proportions importantes de francophones pensent que leur association est bien au courant de leurs besoins et qu'elle contribue effectivement à favoriser la vie en français dans leur province. Même que 40% des francophones, exception faite des Franco-colombiens, considèrent que leur association respective est représentative de leur groupe. Pour ce qui est de la défense de leurs droits, ils sont entre le tiers et la moitié dans chaque province, toujours nonobstant la Colombie-Britannique, à juger que le rôle est bien rempli aux niveaux fédéral et provincial. Par contre, on ignore généralement, et dans des proportions qui atteignent parfois la majorité, si les prises de position de l'organisme correspondent ou non à leurs opinions.

On veut encore plus d'argent

La majorité des francophones estiment que le gouvernement fédéral devrait investir davantage dans leur cause, même si ce dernier est en tête de liste au niveau de la satisfaction à l'égard des services offerts en français. On remarquera aussi que le quart des répondants considèrent que l'argent est dépensé en doses suffisantes alors que 5% sont simplement d'avis que le gouvernement fédéral est trop généreux. Les Franco-manitobains se sont montrés moins exigents face au gouvernement fédéral; 35% seulement prétendent que les montants versés ne sont pas substantiels. Face au gouvernement provincial, 56% des Franco-manitobains reconnaissent par ailleurs que ce dernier a accru son aide depuis cinq ans. Au niveau de l'ensemble des provinces, ce sont 42% des francophones qui sont de cet avis. D'ailleurs, 30% des répondants croient que c'est justement au gouvernement provincial qu'incombe la responsabilité d'encourager la francophonie. Enfin, les francophones sont surtout satisfaits des services offerts en français au sein des compagnies de la Couronne [74%], du gouvernement fédéral [67%] et des entreprises privées [63%]. Pour ce qui est de l'administration locale, des soins médicaux et du gouvernement de sa province, au moins un répondant sur deux exprime sa satisfaction, mais un peu moins le font à l'égard des services sociaux [47%] et ceux de l'éducation aux adultes [43%]. Par contre, ces services ont tous été utilisés plus souvent en anglais qu'en français par les francophones, exception faite de ceux qui sont disponibles aux compagnies de la Couronne et la différence n'est que très mince. Malgré tout, les francophones ont surtout tendance à s'adresser en français au niveau des entreprises privées, des compagnies de la Couronne et des soins médicaux.

Organismes provinciaux

On retrouve dans toutes les provinces où la francophonie s'inscrit au titre de la minorité de regroupement, des associations, des organismes qui, de près ou de loin, servent à promouvoir la vie en français dans leur province ou leur communauté. Conséquemment, plusieurs d'entre elles sont responsables de créer une vie culturelle et sociale chez les francophones par l'organisation d'activités diverses.

L'étude consacre donc une importente partie à déterminer d'abord si les francophones connaissent leur association et les activités qui en découlent et aussi dans quelle proportion l'ensemble de la population y participe. Ces données seront présentées par province.

On est en mesure dès lors de constater que souvent le taux de connaissance des activités pour francophones est faible. On doit tenir compte cependant de la vaste étendue du pays qui fait que, dans certains cas, une activité organisée localement peut avoir gagné un niveau de popularité enviable à même sa communauté mais ne pas être connue en dehors de ces cadres. D'autre part, on découvre, pour l'ensemble des provinces, que ce sont les plus scolarisés (13 années ou plus) qui connaissent plus souvent les associations provinciales et les activités régionales, sauf dans ce dernier cas pour les francophones de l'Alberta et de Terre-Neuve pour qui c'est le contraire. Aussi, ce sont les femmes, exception faite de la Colombie-Britannique, qui semblent le plus au courant de l'existence des associations provinciales et des activités régionales pour francophones. On remarque aussi qu'elles y sont davantage impliquées. Et lorsqu'il y a différence au niveau de la satisfaction, les hommes ont plus tendance à se montrer généreux de ce côté. Bref, 32 organismes provinciaux ont été mentionnés et seulement le tiers d'entre eux sont connus de plus de la moitié des francophones d'une province. Quant au taux de connaissance et de participation aux activités locales et régionales, c'est plutôt faible. Pour une évaluation plus exhaustive, il faudrait se pencher sur les résultats obtenus localement, ce qui s'avérerait trop laborieux dans le présent contexte. Notons par ailleurs que les participants aux activités témoignent, en grande majorité, d'attitudes favorables à l'égard de ces contributions à la vie française et consi-

dèrent qu'il est important qu'elles existent. Les principales raisons de la non-participation sont le manque d'intérêt et de temps et l'on invoque aussi le manque d'accessibilité et la manque d'information.

TERRE-NEUVE

A Terre-Neuve, les organismes les plus connus des francophones sont **l'Association des francophones du Labrador (AFL)** et **la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFNTL)**. C'est ce dernier, cependant, qui récolte le plus haut taux d'insatisfaction (19%). L'Association des Terre-Neuviens français est connue de 47% des francophones alors que la cote de popularité de l'Ordre du bon temps n'atteint que 27%.

L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

La Société Saint-Thomas d'Aquin semble très connue à l'Île-du-Prince-Édouard puisque 93% des francophones affirment en avoir au moins entendu parler. **Jeunesse acadienne**, de son côté, est connue par 77% des francophones; le Conseil coopératif est un peu moins populaire avec 43% des francophones qui le reconnaissent alors que le Conseil acadien de développement n'est connu que de 25% des répondants. On se dit tout de même satisfait en général de la performance de ces associations vis à vis la promotion de la vie en français. Au titre des activités, quatre d'entre elles font beaucoup parler: **Les danseurs de l'Évangéline** (86%); **le Festival acadien de la région Évangéline** (80%) qui d'ailleurs attire le plus grand nombre de participants; **la Coopérative du club Ti-Pa** (71%); et **la Fête acadienne de Tignish Palmer Road** (64%).

LA NOUVELLE-ECOSSE

Derux associations rejoignent plus de la moitié des francophones de cette province: **l'Association des festivals acadiens** (63%) et **la Fédération acadienne de la Nouelle-Écosse** (60%). Les autres sont le Conseil jeunesse provincial reconnu par 30% des répondants; l'Association des enseignants par 31% et le Conseil de la coopération par 7% seulement. Les francophones de la Nouvelle-Écosse en son généralement satisfaits. Avec 55% des francophones qui en ont déjà entendu parler, **la Chorale de la Baie Sainte-Marie** est la plus connue de l'ensemble de la population que les autres activités de la Nouvelle-Écosse. Quant aux Tymeux de la Baie, le Festival acadien de Halifax, les Danseurs de la Baie en Joie et le Festival de l'escaouette de Chéticamp, ils rejoignent tous au moins 40% de la popualtion.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

C'est la **Société des acadiens du Nouveau-Brunswick** qui est sans contredit la plus populaire (73%) auprès des francophones de cette province. **Activité jeunesse** est plus connue de la moitié des francophones alors que seulement 17 et 24% des répondants sont respectivement au courant de l'existence du Conseil de promotion et de diffusion de la culture et du Conseil canadien de la coopération. Ils se montrent presque tous satisfaits des services rendus par ces organismes face à leur contribution à la vie française. Par ailleurs, le **Festival de Caraquet** retient le plus l'attention des acadiens du Nouveau-Brunswick à raison de 80% d'entre eux. D'autre part, 40% de la population est au courant des activités des **Danseurs du Madawaska**, du **Théâtre populaire et de la Foire brayonne**. L'Alliance chorale est la moins connue de toutes (22%).

L'ONTARIO

Aucune des associations ontariennes ne réussit à se faire connaître par la majorité des francophones.

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO):..........46%
La Fédération des associations parents-instituteurs:.....39%
Direction-Jeunesse:..........18%
Conseil de coopération:..........9%

La contribution de ces organismes à la francophonie en Ontario est satisfaisante pour une forte majorité de ceux qui les connaissent. Au titre des activités, mentionnons les plus importantes au niveau de la popularité car elles sont particulièrment nombreuses, notamment parce que la province renferme plusieurs régions caractérisées par de fortes ou moyennes concentrations de francophones.

EST DE L'ONTARIO

Le Théâtre français du Centre national des arts:........70%
Activités de l'ACFO régionale:..........38%
Conseil de la planification scolaire d'Ottawa-Carleton:..........28%

TORONTO

Le Théâtre du p'tit bonheur:..........49%
Activités du Centre communautaire de Toronto:........42%
Activités de l'Alliance française:..........36%
Activités de l'ACFO régionale:..........36%

SUD-EST DE L'ONTARIO

Club Alouette de Windsor:..........46%
Club français de Kitchener-Waterloo:..........23%
Activités de l'Association française de London:..........23%

NORD DE L'ONTARIO

Centre culturel régional:..........54%
La Slague:..........48%
Activités de l'ACFO régionale:..........39%

LE MANITOBA

Ici, deux associations atteignent une très large part de la population francophone. Il s'agit du **Centre culturel franco-manitobain** (88%) et de **la Société franco-manitobaine** (87%). **Le Conseil jeunesse provincial** est connu par 57% des francophones et la **Fédération provinciale des comités de parents** par 42%. Plus de 80% ignorent l'existence du Conseil de la coopération du Manitoba. Là aussi on est majoritairement satisfaits de l'apport culturel fourni par ces associations aux communautés francophones. D'après cette étude, tous les Franco-Manitobains ont au moins déjà entendu parler du **Festival des voyageurs**; 87% connaissent **les Danseurs de la rivière Rouge** et presque l'équivalent (86%) **le Cercle Molière**. **Alliance Chorale Manitoba** atteint 44% de la population francophone.

SASKATCHEWAN

En Saskatchewan, les francophones connaissent surtout **l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan** (75%), suivi de **l'Association Jeunesse fransaskoise** (56%). Les deux autres associations provinciales sont un peu moins connues, soit la Commission culturelle fransaskoise (42%) et l'Association des commissaires d'écoles (40%). Vingt-cinq pour cent disent avoir déjà au moins entendu parler du Conseil de la coopération. Toutes ces associations sont généralement marqueées du sceau de la satisfaction face à leur contribution à la vie française dans la province. Côté activité, la **Fête fransaskoise** à Saint-Laurent et **le Congrès de l'ACFC** se déroulent au su de 62 et 61% des francophones respectivement. Las autres activités sont la chorale de Zénon Park et les Camps voyageurs pour jeunes fransaskois connus chacun par 51% des francophones. Il y a aussi le Festival théâtral (36%) et les Tournées de la Commission culturelle fransaskoise (29%).

L'ALBERTA

En Alberta, c'est **l'Association canadienne-française de l'Alberta** (ACFA) qui se distingue au niveau de la cote de popularité (80%). **La Faculté Saint-Jean** suit avec 65% des francophones qui la connaissent et **la Caisse Francalta** avec 59%.

LES AUTRES ORGANISMES SONT:

La Francophonie-Jeunesse de l'Alberta:..........47%
La Commission culturelle de l'ACFA:..........33%
Le Conseil albertain de la coopération:..........14%

Et la contribution de ces organismes à la vie française de l'Alberta semble satisfaire la majorité des Franco-Albertains. Au niveau des activités et pour l'ensemble de la province, 59% des francophones connaissent **le Théâtre français d'Edmonton** et 47% **les Blés d'or de Saint-Paul**; 35% sont familiers avec **la Boîte à Papicos**, 32% avec le **Rond-Point**, 26% avec **l'Alliance chorale de l'Alberta** et 16% avec **la Claque au lac**.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

C'est dans cette province que les francophones sont le moins familiers avec les organismes qui les représentent. Moins de la moitié (49%) connaissent **la Fédération des Franco-Colombiens**, 29% **la Fédération jeunesse colombienne**, 15% **le Conseil culturel franco-colombien** et 4% la Société d'entraide du Pacifique. Ceux qui connaissent un organisme et qui se prononcent sur sa contribution à la vie française de la Colombie-Britannique tendent à être plus satisfaits qu'insatisfaits.

AU TITRE DES ACTIVITÉS ET DE LEUR DEGRÉ DE POPULARITÉ, MENTIONNONS:

Le Centre culturel colombien:..........37%
La Troupe de théâtre de la 16ième:..........22%
Les Danseurs du Pacifique:..........17%
Le Club français du département de français de l'Université de la C.B.:..........15%
Le Club canadien-français de Victoria:..........14%

Pour les anglophones du Québec aussi, le Secrétariat d'Etat est méconnu

Les anglophones du Québec connaissent encore moins que les francophones hors Québec l'organisme qui leur délie les cordons de sa bourse pour ainsi contribuer à l'essor des communautés de langue minoritaire officielle, en l'occurence le Secrétariat d'État. Et presqu'autant (77%) ont été dans l'impossibilité d'identifier un ou plusieurs organismes subventionnés par le Secrétariat d'État et qui a comme mandat de favoriser la vie en anglais au Québec.

Les anglophones du Québec ignorent donc aussi, et ce à 85%, l'existence du bureau provincial du Secrétariat d'État qui a pignon sur rue à Montréal. Ils sont encore davantage à n'avoir jamais eu vent des activités mises sur pied par le Secrétariat d'État.

JOUISSENT D'UN STATUT ENVIABLE

Neuf associations ont été reconnues par les répondants mais très peu d'entre elles semblent avoir réussi à atteindre une certaine notoriété exception faite d'Alliance Québec/Council of Quebec Minorities qui s'inscrit en tête d'affiche avec 77% d'anglophones que le connaissent, suivi du Positive Action Committee avec 57%. Dans les deux cas, un peu plus de la moitié des répondants leur concèdent une marque de satisfaction à l'égard des services qu'ils rendent à leur communauté.

LES TROIS AUTRES ASSOCIATIONS PROVINCIALES SONT MOINS CONNUES:

Quebec Farmer's Association:..........41%
Quebec Young Farmer's Association:..........12%
Association of Quebec Regional English Media:..........12%

Quant aux organismes plus locaux, ils sont mieux connus dans les régions qu'ils desservent, sauf l'English Cultural Resources Center (CURE):..18%
On parle donc de:

English Speaking Townshippers Association Inc.:..........75%
Pontiac Social Planning Council:.......50%
Committee for Anglophone Social Action (CASA):..........44%

ON VEUT PLUS D'ARGENT DU FEDERAL

Selon 56% des répondants, le gouvernement fédéral ne dépense pas assez d'argent pour favoriser la vie en anglais au Québec; 24% sont d'avis contraire et 1% seulement croient que les contributions du fédéral sont trop onéreuses. Et comme on l'aura souligné antérieurement, le gouvernement provincial est pointé du doigt par 83% des répondants comme étant celui qui limite le plus ses efforts en ce sens comparativement à cinq années passées; 9% ne sont pas de cet avis et 1% maintiennent qu'il y a eu amélioration.

Les besoins et aspirations des francophones hors Québec

On consacrera ici quelques lignes aux besoins et aspirations que les francophones hors Québec ont signalé selon certaines questions précises qui leur ont été posées en fonction de la province qu'ils habitaient. Cette section ne traitera pas de l'aspect éducation, non qu'elle n'apparaisse pas comme l'une des premières revendications des francophones mais parce que le sujet a antérieurement fait l'objet de présentation dans le cadre de ces pages d'info-publicité.

L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

CENTRE DE SERVICES PROVINCIAUX EN FRANÇAIS. Les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard voient d'un bon oeil l'ouverture d'un centre de services régional à Wellington, lequel aurait pour fonction d'offrir des services provinciaux en français. Ils sont 71% à penser que le gouvernement de leur province devrait passer à l'actions, contre seulement 5% qui sont d'avis contraire. Près du quart des interviewés ne se prononcent pas.
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: Ils sont aussi relativement nombreux (70%) à anticiper une certaine amélioration pour la communauté acadienne francophone de la région Évangéline sur le plan économique à la suite d'une injection financière de un million de dollars promise par le gouvernement fédéral. Neuf pour cent croient le contraire et 20% ne donnent pas d'opinion sur la question.
ARRIVÉE DE FONCTIONNAIRES FRANCOPHONES. Face à l'arrivée de fonctionnaire fédéraux francophones suite à la relocalisation à Charlottetown du ministère des Anciens combattants, les francophones se montrent plus réservés quant à l'impact qui pourrait se répercuter sur la vie en français dans cette province. 37% sont confiants que cet impact agira à la grandeur de l'Île comparativement à deux fois moins qui prévoient que l'impact se limitera à Charlottetown. Les non-répondants atteignent presque la moitié des interviewés (43%).

NOUVELLE-ECOSSE

SERVICES PROVINCIAUX BILINGUES. Question services de santé bilingues, 89% des Acadiens de la N.-E. accorderaient leur appui à leur gouvernement pour que celui-ci en offre. En somme, 62% sont très favorables et 27% le sont plutôt. Quant aux services sociaux, bilingues, 61% sont très favorables à ce que leur gouvernement provincial en instaure alors que 23% le sont modérément.

NOUVEAU-BRUNSWICK

LA SANB ET SES STRUCTURES: Les structures régionales de la Société acadienne du N.-B. répondent très bien ou assez bien aux besoins des francophones, du moins ils sont 40% à le penser contre 15% qui sont d'avis contraire. Mais la proportion de non-répondants atteint 45% au total et elle se situe à 56% chez les moins scolarisés et à 51% chez les moins fortunés.
ÉGALITÉ LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS: Les deux tiers des francophones du N.-B. sont d'avis que la loi provinciale sur l'égalité linguistique du français et de l'anglais et les garanties contenues dans la nouvelle Constitution canadienne vont améliorer la situation du français dans les services offerts par le gouvernement de leur province. Quant aux services offerts par les entreprises privées ou les administrations locales, on est un peu moins optimiste face à cet impact sur l'amélioration de la situation du français (56% et 41% respectivement). Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont d'autant plus nombreux à considérer très importante l'amélioration de la situation du français au niveau provincial (70%), de même qu'aux niveaux local (65%) et des entreprises privées (69%).
MEILLEUR MOYEN D'AIDER LES FRANCOPHONES: La majorité des Acadiens (53%) croient que le financement des sociétés culturelles continue à être le meilleur moyen de venir en aide aux francophones de leur province; 31% ne savent pas et 16% pensent que d'autres moyens devraient être envisagés, tels une plus grande sensibilisation de la part du gouvernement, plus de solidarité et plus d'aide à l'éducation.
IMPORTANCE DU FRANÇAIS DANS LE SPORT ET LES LOISIRS: Faire du sport en français, c'est important pour 83% des Acadiens du Nouveau-Brunswick et aussi s'adonner à des loisirs organisés dans sa langue maternelle (89%).

L'ONTARIO

L'ACFO. PRÉSENCE ET ENGAGEMENT. La majorité des Franco-Ontariens sont d'avis que l'ACFO n'est pas assez présente dans leur communauté (58%), dans les média (55%) et dans leur province (57%). Plus du tiers souhaitent que leur Association prenne davantage position au niveau politique, et ce, tant au fédéral, au provincial ou au municipal.
CONTRÔLE DES INSTITUTIONS. De fortes majorités de répondants disent qu'il est nécessaire que les Franco-Ontariens contrôlent leurs institutions dans le domaine de la culture et de l'enseignement (86% respectivement), dans le domaine des loisirs (77%) et dans celui du sport (70%).
LE FRANÇAIS DEVANT LES TRIBUNAUX: Si d'une part presque tous les Franco-Ontariens (93%) se montrent favorables à ce que l'usage de français devant les tribunaux soit possible partout en Ontario, pas moins de la moitié (48%) d'autre part, préféreraient que le français soit utilisé s'ils devaient comparaître en cour dans leur province comme témoins, membre du jury ou pour toute autre raison. D'ailleurs, 36% des répondants ont convenu qu'ils choisiraient l'anglais de préférence.

ALBERTA

IMPACT DE LA MIGRATION QUÉBÉCOISE: Les nombreux Québécois qui ont envahi la province de l'Alberta depuis quelques années contribuent positivement à l'essor de la vie en français dans cette province. C'est du moins l'avis de la majorité des Franco-Albertains, notamment en ce qui concerne le niveau culturel (65%), l'enseignement en français à l'élémentaire (65%) et au secondaire (60%) de même qu'au post-secondaire (54%). Plusieurs sont aussi portés à croire que ces effets positifs se répercuteront sur la disponibilité des services provinciaux en français et sur les services sociaux (49% respectivement) de même que sur les services de santé (42%). Côté économique, presque la moitié des Franco-Albertains (43%) ne s'attendent à aucun changement suite à l'arrivée des Québécois alors que 20% croient plutôt qu'il y aura amélioration. Ils sont très peu nombreux à prévoir une détérioration de la situation à cause de ces nouveaux arrivants, même si 21% d'entre eux ne se prononcent pas.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

«LA FRANCOPHONIE AND YOU»: A Vancouver, l'émission de télévision «La francophonie and You» a un nombre assez limité d'adeptes. A vrai dire, seulement 29% des répondants en ont déjà entendu parler et seulement le deux tiers d'entre eux la regardent, occasionnellement (61%) ou régulièrement (7%).

La Seine du soccer

Les Calures d'Ile-des-Chênes gardent la 1ère place

La dernière semaine de la saison régulière du soccer de la division Seine s'est méritée beaucoup d'attention. Au cours de cette semaine, les équipes de première et de quatrième places ont été déterminées. En attendant la finale de samedi à La Broquerie.

Mercredi 15 juin a eu lieu le match de la semaine qui a déterminé les première et deuxième places au classement général de la fin de saison.

Portant des fiches identiques de 7 victoires et de 2 défaites, les Calures d'Ile-des-Chênes ont opposé les Loriots de Sainte-Anne-des-Chênes. Il est entendu que les deux équipes ont été la proie de la nervosité au début du match et un jeu parfois érratique s'est manifesté.

La surprise de la semaine

Cependant, le terrain boueux, qui rend la balle plus lourde et qui fait glisser les joueurs, n'a pas aidé à la qualité du jeu.

Néanmoins, deux buts ont été comptés en première demie. Tous les deux ont été réalisés par les Calures, venant des pieds de Joseph Beauchemin et de Roméo Petit.

En deuxième demie, dans un jeu devenu plus organisé, ce même duo a marqué encore deux buts. Les Calures se sont ensuite repliés sur eux-mêmes en un excellent jeu défensif, empêchant toute tentative de percer de la part des Loriots.

Le compte final de 4 à 0 a donc assuré une première place aux Calures.

Le soir suivant, il y a eu deux autres matchs. Dans une partie très importante, les Cotingas de La Broquerie ont remporté la victoire sur les Loriquets de Sainte-Anne-des-Chênes par un pointage de 2 à 1.

D'autre part, les Tangaras de La Broquerie ont triomphé sur les malheureux Colibris de Lorette, les derniers au classement, par la marque de 5 à 1.

Lundi 20 juin, on a connu la surprise de la semaine. Avec une fiche de neuf défaites et d'aucune victoire, les Colibris ont défait les Cotingas par l'écart de 2 à 1. Les Colibris ont donc fini leur saison sur une bonne note et la défaite n'a pas fait perdre aux Cotingas leur 4e position au classement (c'est la dernière position pour la ronde éliminatoire).

Les Cotingas et les Loriquets, en 4e et 5e places au classement, ont fini la saison avec des fiches identiques. Cependant, puisque les Cotingas ont battu les Loriquets à deux reprises, se sont eux qui entrent en demie-finale contre les Calures.

Georges VERMETTE



Le président de la Ligue de soccer de la Seine, Lionel Gagnon.

Les meilleurs compteurs

Joseph Beauchemin	Calures	26
Gérald Décèles	Tangaras	16
Stacey Seidler	Cotingas	13
Marc Prescott	Loriots	13
Roméo Petit	Calures	12

Classement général

	PG	PP	BP	BC	TL
Calures	8	2	41	12	16
Loriots	7	3	36	19	14
Tangaras	6	4	33	28	12
Cotingas	4	6	22	34	8
Loriquets	4	6	31	27	8
Colibris	1	9	8	52	2

Vous cherchez de quoi occuper vos enfants?

Vous avez des enfants entre 7 et 14 ans qui savent pas trop comment occuper leurs vacances? Il y a des solutions: le camp sportif à Saint-Boniface en est une excellente!

Ayant été baptisé "Camp estival '83 d'activités sportives", ce projet est une réssuscitation d'un ancien camp qui a vu la lumière du jour pour la dernière fois en 1977.

Comme le nom l'indique, le camp pour jeunes se concentrera uniquement sur les sports, mais d'abord sur l'aspect de loisir et non sur celui de la compétition.

Les jeunes feront l'expérience du badminton, du football, de la balle molle, d'une mini-olympiade et de plusieurs autres activités en plein air.



Le directeur du projet d'été, Alain Nault: d'abord l'aspect des loisirs.

Chaque camp sera d'une durée d'une semaine, partant du 4 juillet et finissant le 12 août. Les 1ère, 3e et 5e sessions seront consacrées aux jeunes âgées de 7 à 10 ans tandis que les 2e, 4e et 6e s'adressent à ceux âgés de 11 à 14 ans.

Les camps se dérouleront dans le gymnase et le terrain de jeu du Collège universitaire de Saint-Boniface. Du lundi au vendredi, les participants jouiront des activités de 9h30 à 15h30.

Pour le plaisir

Le directeur de ce programme d'activités est Alain Nault, âgé de 19 ans, et originaire de Sainte-Anne-des-Chênes. En tant que directeur, il organise l'horaire de façon minutieuse afin que les jeunes puissent pleinement jouir de chaque minute.

Alors Alain tente de profiter du camp autant que les jeunes qui seront à sa charge. Cette activité complémente très bien les buts qu'il s'est fixé lui-même. Il entre en deuxième année d'éducation au Collège universitaire et a aussi de l'expérience dans l'entraînement des équipes de hockey et de volleyball. Évidemment, les jeunes se trouveront sous une bonne direction.

Avec l'aide des moniteurs du gymnase, Ronald Guzman et Paul Paquin, Alain tentera de réaliser les objectifs de son camp. Ces buts sont d'intéresser les jeunes aux sports en tant qu'activités de loisir. En plus, ce camp aidera au développement des techniques de base du sport, chose qui contribue de façon considérable au plaisir découlant de telles activités.

Bien entendu, pour 15$ la session, les parents profiteront de leurs vacances encore plus que les enfants par le silence qu'ils gagneront à domicile.

Georges VERMETTE

Le point sur le Concours des Meilleurs

Le fameux Concours des Meilleurs a été un succès éclatant avec 72 participants qui ont tenu en haleine quelque 350 spectateurs, pendant 8 heures de temps, en l'aréna de Saint-Malo, le dimanche 19 juin.

On se souviendra longtemps du combat de coq, car plusieurs y on perdu des plumes, tandis que bon nombre de spectateurs ont souffert de crampes à l'estomac où de troubles de vision, aveuglés par les larmes, tant ils ont ri.



Un moment spécial durant la messe

Chez les hommes, sont toujours en lice: Gilles Rondeau, André Laforge, Jacques Rémillard, Bill Baldwin, Richard Coulombe, Fabien La Roche, Gilles Robert, Martial Roy, Christian La Roche, Bill Remenda, Pierre La Roche, Albert Dequier, Maurice Trudel et Luc Maynard.

Chez les femmes figurent toujours: Raymonde Gosselin, Susan Gentes, Nicole Marion, Micheline Hildebrandt, Hilda Robert, Theresa Chubatey, Ginette Bertrand et Jocelyne Gagné.

Chez les étudiants poids-plume sont en compétition: Michel Roch, Lucien Hamonic, Stéphane La Roche, Monique Tétrault, Jean Hébert, Gérald Lambert, Nicole Péloquin, Annick Péloquin, Michelle Ruest, Renée Robert et Marlene Trudel.

Dans la catégorie des étudiants poids moyens, on retrouve: André Collette, Mathew Gosselin, Mario Maynard, Denis Trudel, Ronald Lussier, Joël La Roche et René Dequier.

Les juges sont toujours Puppy Dog Péloquin et Broum Broum Ruest. Ils seront secondés par les gagnants du Concours du meilleur au Festival du Voyageur, Lorraine Turenne et Claude Laurin.

Un dernier rappel à tous: porter votre costume d'époque!

Gens d'Otterburne et de Saint-Pierre-Jolys, c'est aussi votre fête. Anciens résidants de la municipalité et amis, il y aura des activités pour tous les goûts à la fête du centenaire de la Municipalité de Salaberry, à Saint-Malo, le 2 juillet.

Carmen LA ROCHE



À une seconde de la décision...



Piste et pelouse. À vos marques... prêts?

Des rubans pour le pré-secondaire

Les athlètes du pré-secondaire de Saint-Malo ont vécu un moment de gloire lors de leur Piste et pelouse vendredi dernier.

On remarquait que chez les filles, Carmelle Fillion, Carmen Coulombe et Joanne Catellier étaient spécialement bien garnies de rubans; alors que chez les garçons, Michel Roch, Henri Gosselin et Daniel Gosselin ont mérité le plus grand nombre de points dans leurs catégories respectives.

Quelques parents sont venus prêter main forte aux professeurs Gisèle Marion, Philippe LeDorze et Léo Lafrance (professeur d'éducation physique).

Somme toute, de telles journées sportives font preuve d'excellentes façons de canaliser les énergies de la jeunesse. Elles sont aussi une source précieuse d'épanouissement au plan personnel.



Les compétitions ont fait des gagnantes

L'art de rester en course en perdant ses lunettes

Le Canoe Derby a fait des chanceux et des pas chanceux "pan toute".

On ramait à toute allure en chantant des airs de voyageurs dimanche durant le Canoe Derby. On espérait, tout en dépensant de l'énergie, se rebâtir des muscles et surtout se ramasser des cartes chanceuses aux divers arrêts.

Parmi les chanceux aux cartes, on remarqua Henri Coulombe comme bon premier; en 2e place, Pierre La Roche et en 3e Joël Lambert.

Toutefois, un incident malheureux marqua l'avant-midi. D'abord, tous bons rameurs qu'ils se disaient, Pierre et son coéquipier, Albert Déquier, finirent par renverser leur embarcation et tomber à l'eau. Ce dernier père de famille y perdit ses lunettes. Après maintes plongées en vain, on abandonna pour se rendre au Concours des Meilleurs.

On vit en fin de soirée, que, même sans verres, Albert est un homme bien balancé puisqu'il figure toujours dans la liste du Concours des Meilleurs pour le 2 juillet.

Bill Remenda et son équipe de responsables à l'organisation de cet événement nous assurent que l'an prochain nous jouirons d'un autre Canoe Derby du genre.

Bill nous avertit, cependant, qu'il ne peut être aucunement responsable de pertes de biens...

Paulette E. GOSSELIN



Le CLR essaie l'école buissonnière

"Du plaisir dans une ambiance saine et française pour une période prolongée."

Bravant la chaleur, les moustiques et la fatigue, 118 étudiants de la 11e année du Collège Louis-Riel ont démontré leur courage en complétant une excursion à pied au Mont Riding, les 8, 9 et 10 juin dernier. Et pendant le temps de classe...



Une des neuf équipes d'intrépides marcheurs: un esprit de coopération.

C'est dans un atmosphère de détente que s'est déroulée l'excursion des onzièmes au Mont Riding. Malgré les moustiques féroces et le temps chaud, les étudiants ont confronté les défis que leur ont posés les collines et la fatigue.

Répartis en groupes de 10 à 15 étudiants et de deux adultes, les élèves ont été conduits à divers points de départ à l'intérieur du parc, mercredi. De cette façon, les équipes ont été isolées les unes des autres pour les trois journées.

Ainsi chaque groupe avait sa propre piste (il y en avait neuf), variant en difficulté selon la condition physique des jeunes. Ces derniers devaient marcher afin de se rendre à leur destination où l'autobus les attendait.

C'est pas des vacances!

Une telle excursion de trois jours implique que les participants portent sur le dos leur linge, nourriture, tente et autres objets dont ils ont besoin. Idéalement, le sac à dos rempli ne pèse pas plus de 35 livres. Cependant, une petite inspection a révélé différents poids, variant de 25 à environ 50 livres.

Mises à part des ampoules, les brûlures de soleil, une entorse à la cheville et un inquiétant cas d'épuisement dû à la chaleur, les randonnées ont pu s'effectuer sans trop de problèmes.

Selon la chance du groupe, on a pu voir des bisons, des ours, des chevreuils, des wapitis, des orignaux et de nombreuses espèces d'oiseaux et de petits animaux. Pour ceux qui faisaient une telle excursion pour la première fois, ça été inoubliable; inoubliable aussi par le fait qu'on a puisé l'eau potable des lacs, des rivières et des puits.



Le directeur adjoint du CLR, Gérard Auger, est catégorique: un succès.

Il est bien entendu qu'on organise pas en quelques jours une activité de cette ampleur. Étant donné que l'excursion s'est déroulée durant le temps de classe, elle a dû être bien préparée; surtout parce qu'on la tentait pour la première fois.

Selon Gérard Auger, directeur-adjoint du Collège Louis-Riel et principal organisateur de l'activité, les démarches ont été entreprises dès le mois de mars. Trois mois avant l'expédition, on commençait déjà à s'informer sur les lieux, les dates et l'horaire. On s'est arrangé pour conseiller les étudiants autant que possible sur ls préparations nécessaires.

Cependant, on peut se demander: "Pourquoi une telle activité a-t-elle été effectuée durant le temps de classe? Est-ce-que ça valu la peine?" M. Auger répond: "Certainement".

Le voyage n'a pas été organisé afin de fournir des vacances aux jeunes. L'idéal était de créer un mélange parfait: du plaisir dans une ambiance saine et française pour une période prolongée. Cette ambiance française se rapproche considérablement des objectifs de l'administration concernant la vie scolaire au CLR.

En plus, un tel voyage est bénéfique à la santé physique des participants. Dans cet atmosphère, il est alors possible de cultiver un esprit de groupe et de coopération entre les élèves autant qu'entre professeurs et élèves.

Si on s'en tient aux paroles de M. Auger, l'activité a été un grand succès, les objectifs étant pleinement réalisés. Ce succès est dû en partie à l'expérience des 12 moniteurs, adultes bénévoles, qui ont aidé les six professeurs durant l'excursion.

Mais s'il existe un point négatif, il se trouve dans la démarche des étudiants. Puisque ça a été la première fois pour plusieurs des 118 étudiants, ils ont parfois oublié d'apprécier la nature. trop préoccupés comme ils ont été avec l'aspect physique de la marche.

Certes, ce n'est pas un grand défaut pour un projet de cette envergure. Son succès se manifeste par un phénomène remarquable: à la suite du voyage, aucune plainte n'a été portée à l'administration par les parents. Ceux qui connaissent les procédures administratives reconnaîtront la valeur de cette louange silencieusel

Georges Vermette

Lorette

Une victoire des Saint-Vital Whalers

Pour la première fois en 12 ans, un tournoi de "Mixed Tournament" était ajouté au tournoi annuel de Fastball de Lorette, le plus grand tournoi du Sud-Est du Manitoba.

Voici la liste des gagnants: 1er (300$) l'équipe des Saint-Vital Whalers; 2e (200$) l'équipe de Carol et ses disciples; 3e (100$) l'équipe de Guy's Brew Crew; 4e (85$) l'équipe de Voyageurs (Winnipeg).

Tournoi de Fastball - Catégorie "A", 1er prix (500$) et 2e prix (300$) partagés entre les équipes de la Brasserie-Molson et l'équipe de Charges-Winnipeg. 3e prix (200$) et 4e prix (100$) partagés entre les équipes de Charleswood-Charlies et de Empress Cubs.

Catégorie "B", 1er prix (300$) et 2e prix (200$) furent divisés entre les équipes de MacGregor-Sox et l'équipe de Kildonanest.

Le 3e prix (150$) et le 4e prix (100$) furent partagés entre les équipes de Nicolette-Toros et de Pro-Sound. 75$ furent versés à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné, une contribution de Gilles Roch, le gérant de l'hôtel Dawson, soit l'équipe de Pine Falls. 75$, une contribution de Claude Desmarais, de Dawson Plumbing & Heating, furent versés au gérant René Mabon, à l'équipe portant les plus beaux uniformes. Le juge Benoit Sourisseau de Saint-Boniface accorda ce prix à l'équipe de l'Hôtel Cavalier de Winnipeg.

La célébration annuelle fut un succès et les amateurs de balle ont constaté, encore une fois, que la deuxième fin de semaine de juin, c'est le rendez-vous à Lorette. Normand Desrochers, le président, a exprimé sa reconnaissance à tous ceux et celles qui ont travaillé à la réussite de cette fin de semaine.

Par ailleurs, une réunion de l'exécutif du club "Lorette Braves Fastball Club" fut tenue récemment.

Le comité laisse entendre qu'il est satisfait des résultats des parties de la ligue, ainsi que du tournoi tenu à Elma les 4 et 5 juin.

Le dimanche 26 juin se déroulera un grand tournoi à Saint-Pierre-Jolys. L'équipe de Lorette participera à ce grand événement.

Lilliane LANSARD

REPÈRES

Les vers au vert

À Winnipeg, une des pires infestation de vers rongeurs est en train de se terminer. Les vaporisations ont été limitées à cause du temps peu propice. Le feuillage repoussera d'ici environ un mois. Il y aura moins de feuilles et elles seront plus petites. L'entomologiste de la ville recommande un arrosage fréquent des arbres atteints durant les prochaines semaines. Pour éviter une infestation aussi massive l'an prochain, le Dr Roy Ellis suggère que les troncs d'arbres soient entourés d'une bande imprégnée d'une espèce de gondron ("tanglefoot") au mois d'octobre. But de la manoeuvre: minimiser la ponte des oeufs du ver rongeur d'automne. En septembre, la ville fera des démonstrations dans les parcs pour que le public puisse parer efficacement l'an prochain.

Économie agricole

Les fermiers ayant un emprunt à la Société de crédit agricole du Manitoba au taux de 17,5 pour cent peuvent maintenant obtenir un meilleur taux d'intérêt. Le ministre de l'agriculture a indiqué que les fermiers peuvent réduire leur taux à 13 pour cent s'ils sont prêts à payer la pénalité qui se rattache à la transaction. Exemple. Un emprunt de 150 000$ sur 30 ans, à 17 pour cent, peut entraîner une pénalité de 10 000$. Mais selon Bill Uruski, la conversion peut réduire le paiement annuel de 6 000$ et économiser 160 000$.

Record d'inflation pour Winnipeg

Les dernières données de Statistiques Canada indiquent que Winnipeg a enregistré le plus haut taux d'inflation parmi 15 grandes villes du Canada. Le taux d'inflation annuel en mai dans la capitale manitobaine était de 7,6 pour cent. Au mois d'avril, il était de 8,2 pour cent. Au niveau national, le taux d'inflation est à son plus bas niveau depuis plus de 10 ans: 5,4 pour cent.

Du bois pour le nord

L'ouverture d'une nouvelle pépinière provinciale à Clearwater Lake, près du Pas, marque le début d'un programme de reboisement pour le nord du Manitoba. Les nouvelles installations fourniront jusqu'à quatre millions d'arbres par année pour les régions éuisées ou ravagées par le feu. Pour le ministre des ressources naturelles, Al Mackling, il faut passer à l'action immédiatement pour empêcher une détérioration sérieuse. Il ajoute que cette industrie rapporte plus de 440 millions de $ par année à la province et qu'elle fournit de l'emploi à plus de 3 500 personnes annuellement.




"Monte non pour être vu, mais pour mieux voir"

Les activités n'ont pas manqué pour la fin de l'année scolaire à l'école Noël-Ritchot. Voici les résultats.

Dans un décor approprié, réalise par les élèves de la 8e année de l'école Noël-Ritchot, avait lieu la remise des certificats et mérites aux élèves des niveaux 4 à 9.

En présence d'une foule considérable de parents, professeurs et amis, réunis au gymnase de l'école, le vendredi 17 juin, se déroulait aussi, la soirée d'adieu aux finissants de la 9e année.

Les 14 gradués firent leur entrée au son d'une marche interprétée au piano par Yvette Toupin et Nancy Dufort. Le décor représentait une haute montagne, et au bas de la montagne on pouvait lire "Monte non pour être vu, mais pour mieux voir".

On procèda à la distribution des certificats et prix d'excellence et d'assiduité ainsi que des trophées pour les sports. Ceci était bien dirigé par deux jeunes maîtres de cérémonie Jacqueline Chénier et Gilles Marchildon.

Les certificats d'excellence en français étaient remis aux élèves suivant: en 4e année, Joelle Belanger et Brigitte Davlut; 5e année, Marie-Claude McDonald et 6e année, Nicole Bosc. Les prix d'excellence en français furent mérités par Michelle Anondale, 7e année; Jacqueline Chénier et Kathleen Finlay, 8e année; et Roseanne Toupin, 9e année.

D'autres certificats d'excellence étaient remis à Marie-Claude McDonald (sciences humaines), Eveline Chartier (mathématiques), Jacqueline Chénier, Michéle Loewen, Laura St-Vincent (arts pratiques), Joelle Noiseux (sciences humaines), et Danièle Dubois, Jacques Dubois et Roseanne Toupin (anglais). Trois élèves se sont mérité le titre "d'élève de l'année". Il s'agit de Jacqueline Chénier, Renée Lavack et Michelle Loewen.

Du côté de l'éducation physique, il y eut un ou deux gagnants du prix d'assiduité à chaque niveau de 4 à 9 respectivement ce sont: Jason Grégoire et Denis Chammartin, Daniel Cormier, Nicole Bosc, Ronald Fillion, Gilles Marchildon et Diane Hudon, Anita McDonald et Bertrand Leger.

Dans les compétitions intra-murales, un trophée fut gagné par la maison Pirate avec 190 points et l'autre par la maison Cougar avec 192 points. Des trophées aux meilleurs joueurs ont été décernés comme suivent: René Lavack (volley-ball), Emma Louise Dupuis (badminton) et Christian Balcaen (ballon-panier). Par ailleurs, ce sont Brunel Dupuis et Renée Lavack qui ont remporté le trophée d'athlète de l'année.

Dans son discours d'adieu, la présidente du conseil étudiant, Renée Lavack, s'est dit très heureuse de ses années d'études à l'école Noël-Ritchot à cause de l'esprit d'équipe qui y règne. Elle souligna son appréciation de l'instruction morale qu'elle y a reçue, en plus de toutes les autres connaissances acquises.

Pour sa part, Roger Laurendeau, le porte-parole de la 8e année, s'adressant aux finissants, a déclaré qu'il regrette leur départ. Toutefois, il leur souhaita de pouvoir vivre la devise "Monte non pour être vu, mais pour mieux voir", en restant fier de leur langue et de leur héritage.

Par ailleurs, en mai dernier, l'école Noël-Ritchot organisait un marcheton pour prélever des fonds. Le professeur d'éducation physique, Michel Piché, a profité de l'occasion pour annoncer à tous quel en avait été le résultat.

Cet effort d'équipe a remporté la somme de 3 896$39, en grande partie obtenue apr la participation des jeunes athlètes des cours de culture physique.

Une partie de cet argent sera versée pour l'acquisition de deux micro-ordinateurs qui sont déjà en place à l'école. Un troisième sera livrée d'ici livré d'ici la fin de l'année.

Présentement, les professeurs examinent le logiciel pour s'assurer que de bons programmes soient disponibles en septembre. Un certain nombre d'élèves ont déjà l'opportunité de s'initier au clavier.

Eugénie FERRÉ



La maternelle de l'école Noël-Ritchot, lors de l'après-midi de mérite. (Photos de Paul W. Fournier)

Qui a été honoré durant l'après-midi de mérite?

L'après-midi de mérite pour la maternelle à la troisième année à l'école Noël-Ritchot avait lieu le 15 juin.

Le maître de cérémonie, Patrick Bélanger de la 3e année, présenta d'abord la maternelle qui exécuta le chant du petit cheval en plusieurs variations.

Puis chaque élève recevait, en guise de certificat, un pendentif mural confectionné par les élèves de la 6e année.

À leur tour, les classes de première, deuxième et troisième année charmèrent par leurs chants, danse et poème. Chaque élève recevait de son professeur un certificat de mérite le félicitant de ses efforts et soulignant sa qualité dominante. Un macaron marquant leurs efforts et habilité en culture physique leur fut également remis.

Plusieurs élèves eurent l'occasion de paraître sur l'estrade pour faire des présentations spéciales: au directeur, Henri Grimard et la secrétaire, Juliette Rochon; à leur grand ami le concierge, Eloï Bauche et aux dames qui aident à l'école: Cécile Cenerini, Lilliane Tellier, Lorraine Ménard et Lucie Laurendeau, ainsi que Guylaine Gagnon.

Michel Piché, professeur de culture physique remis des diplômes aux meilleurs athlètes à ces niveaux: 1ère année, Micheline Girardin et Stéphane Taillefer; 2e année, Daniel Chénier; 3e année, Renée Philippe et Patrick Bélanger.

Agathe FOURNIER



Les finissants de la 9e année à Noël-Ritchot. Assis: Robert Levrault, Louise Vermette, Vincent Leger, Renée Lavack, Alain Hudon, Laura St-Vincent et Rhéal Lemoine. Debout: Roseanne Toupin, René Bauche, Brunel Dupuis, Jacqueline Moins, Bertrand Leger, Paul St-Amant et Anita McDonald.



Stéphane Taillefer, Micheline Girardin, Daniel Chénier, Renée Philippe, Patrick Bélanger et Michel Piché, le professeur.

Saint-Norbert



Les participants du marcheton de l'école Noël-Ritchot.



La deuxième année de l'école Noël-Ritchot.



École Noël-Ritchot, la première année.



Durant l'après-midi de mérite, la troisième année de Noël-Ritchot.

Sainte-Anne-des-Chênes

Les 1001 façons d'aider un étudiant

La semaine commençant le 27 juin est officiellement la semaine d'embauchage des étudiants au Manitoba.

L'équipe volante est prête à vous servir en faisant une variété de travaux pour vous. N'hésitez pas à embaucher quelqu'un, même si ces travaux demande quelqu'un seulement pour une heure.

Comme exemple de ce que vous pouvez demander à des étudiants: garder vos enfants, nettoyer votre maison, garage vos vitres de fenêtres, peindre, travailler dans votre jardin, couper votre gazon, travailler dans votre cours, faire vos commissions, nettoyer votre auto, travailler dans votre commerce ou ferme.

La liste n'a vraiment pas de fin.

Vous avez simplement à décider une récompense raisonnable et l'ouvrage sera fait pour vous. Les étudiants terminent leur année scolaire et c'est la chance de commencer l'été sur un bon pied.

Le succès de cette semaine dépend de vous. Il faut aussi que vous soyez satisfaits avec les travaux avant de payer l'étudiant.

Enregistrer vos commandes en contactant André Massicotte au 422-5293. Il est prêt à être à votre disposition pour plus de renseignements.

Gina PROULX

Saint-Malo

Fidèle à la tradition du temps

Les fêtes du centenaire de la Municipalité de Salaberry ont débuté solennellement à la messe de 8h00, le dimanche 19 juin, en l'église de Saint-Malo.

L'abbé Robert Nadeau a profité de l'homélie pour faire l'historique des voyageurs, nos valeureux ancêtres qui ramaient en canot de Montréal à la rivière Rouge, pour relier ce voyage de quelque 58 jours à notre voyage terrestre.

Fidèle à la tradition du temps, la bénédiction des canots qui se déroulait sur la pointe sud de l'île de Montréal à Sainte-Anne-de-Bellevue, l'abbé Nadeau a béni le canot et les huit rames déposés près de l'autel par des rameurs du "canoe derby". Le Concours des Meilleurs n'a pas été oublié puisqu'on avait apporté une pitoune de quat'pieds et deux "sciottes".

Le 3 juillet, c'est à la grotte de Saint-Malo qu'on revivra un autre aspect de la foi solide de nos ancêtres par une messe en latin.

Carmen LA ROCHE

Calendrier

Le 24 juin - Cérémonie pour les finissants de la 12e année de l'Institut collégial Saint-Pierre-Jolys. Messe à l'église de Saint-Malo à 18h45 et couronnement à 20h00. Soirée sociale sur invitation seulement.

Le 2 juillet - Grandes fêtes du centenaire de la municipalité de Salaberry à Saint-Malo. Défilé à 9h30 chez Gérard Gosselin, activités à l'aréna toute la journée et soirée du bon vieux temps avec l'orchestre d'Alex Carrière.

Le 3 juillet - Messe en latin à la grotte à l'occasion du centenaire de la municipalité de Salaberry à 11h00. Messe à l'église à 17h00.

Le 3 juillet - Thé au club Noret pour fêter le 65e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Bourgeois de 14h00 à 16h00. Diaporama à 15h00.

Saint-Georges

Un voyage qui a créé l'enthousiasme

C'était un groupe joyeux et enchanté qui revenait samedi soir d'un voyage au "Black Hills" au Dakota du Sud.

En effet, 46 personnes d'ici, de Powerview et de Pine Falls partirent le 13 juin pour ce voyage très populaire de six jours.

Le voyage, organisé par Clark Owen en autobus Greyhound, fut très agréable et plaisant, malgré les quelques averses en route.

On visitait le Mont Rushmore où plusieurs voyagèrent en hélicoptère; on dînait à un ranch où le repas fut servi à l'ancienne mode des cowboys. Le point culminant du voyage, cependant, fut la présence à la pièce "Passion Play", qui se jouait en plein air.

Les voyageurs étaient tellement enthousiasmés que plusieurs se sont quittés en disant: "À quand le prochain?"

Emmanuel J. BOUVIER

Le Canada sera fêté au CCFM

Le Conseil jeunesse provincial, le 100 Nons, le Centre culturel franco-manitobain vous invitent à célébrer la Fête du Canada. Une soirée-spectacle remplie de musique, chansons, farces et danses vous attend le 1er juillet 1983.

L'événement aura lieu en plein air dans le terrain de stationnement du Centre culturel franco-manitobain. Le Foyer, le bar à l'intérieur du CCFM sera ouvert au public entre 19h00 et 24h00.

Les participants à la Fête du Canada auront la chance de voir et d'entendre plusieurs artistes francophones. C'est une soirée pour les grands et les petits qui présentera sur scène les artistes suivants: Jacques Chenier, Edmond Dufort, Carole Freynet, Patrice Boulianne, Hélène Molin, Rémi Perreau, Gérald Laroche et Guillaume Boux.

Pierre Trudel, un comédien manitobain bien connu, sera maître de cérémonie. Il animera la fête avec ses farces, ses monologues et quelques petits concours pour enfants. C'est une soirée entraînante qui promet d'être très variée.



La Page de Bicolo ...



YOUPI!!! Enfin les vacances! Repose-toi bien dans la joie de l'été. Je te reviens en septembre.

Bye-bye!

Ton ami,
Bicolo

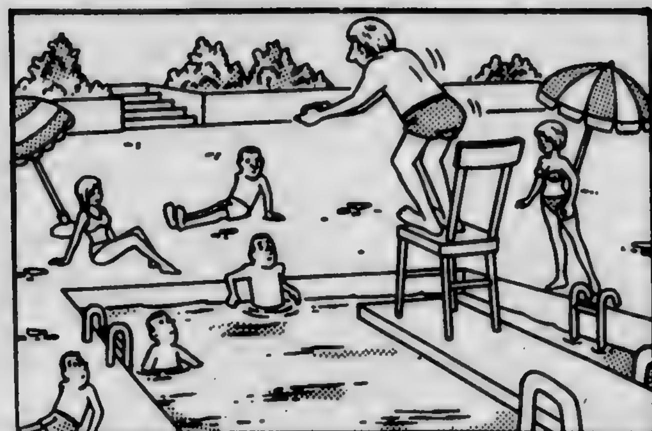
Réponses: Allons faire du camping
1. Tente
2. Colline
3. Vaches
4. Vallée
5. Montagnes
6. Forêt
7. Pommes
8. Corde
9. Boussole
10. Canif
11. Lampe de poche
12. Allumettes

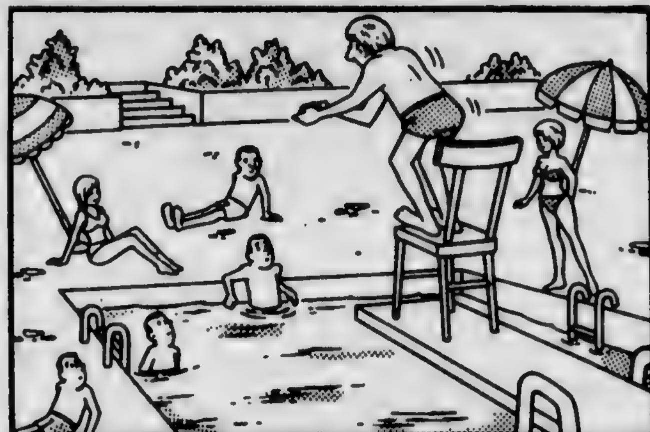
Avant de partir
en vacances,
une bonne main
pour toutes les personnes
qui nous ont aidées
tout au long de l'année!
Bravo! Bravo!
et BONNES VACANCES
à vous tous!

institutrice · instituteur · concierge · directeur · AMIS · Parents

Les 7 différences

Examine attentivement ces deux dessins et trouve les 7 différences qu'ils présentent.





Réponse: Quand je rêve aux vacances...
1. Nage
2. Bateau
3. Été
4. Camping
5. Ballon
6. Limonade
7. Eau
8. Soleil
9. Pelle
10. Sable

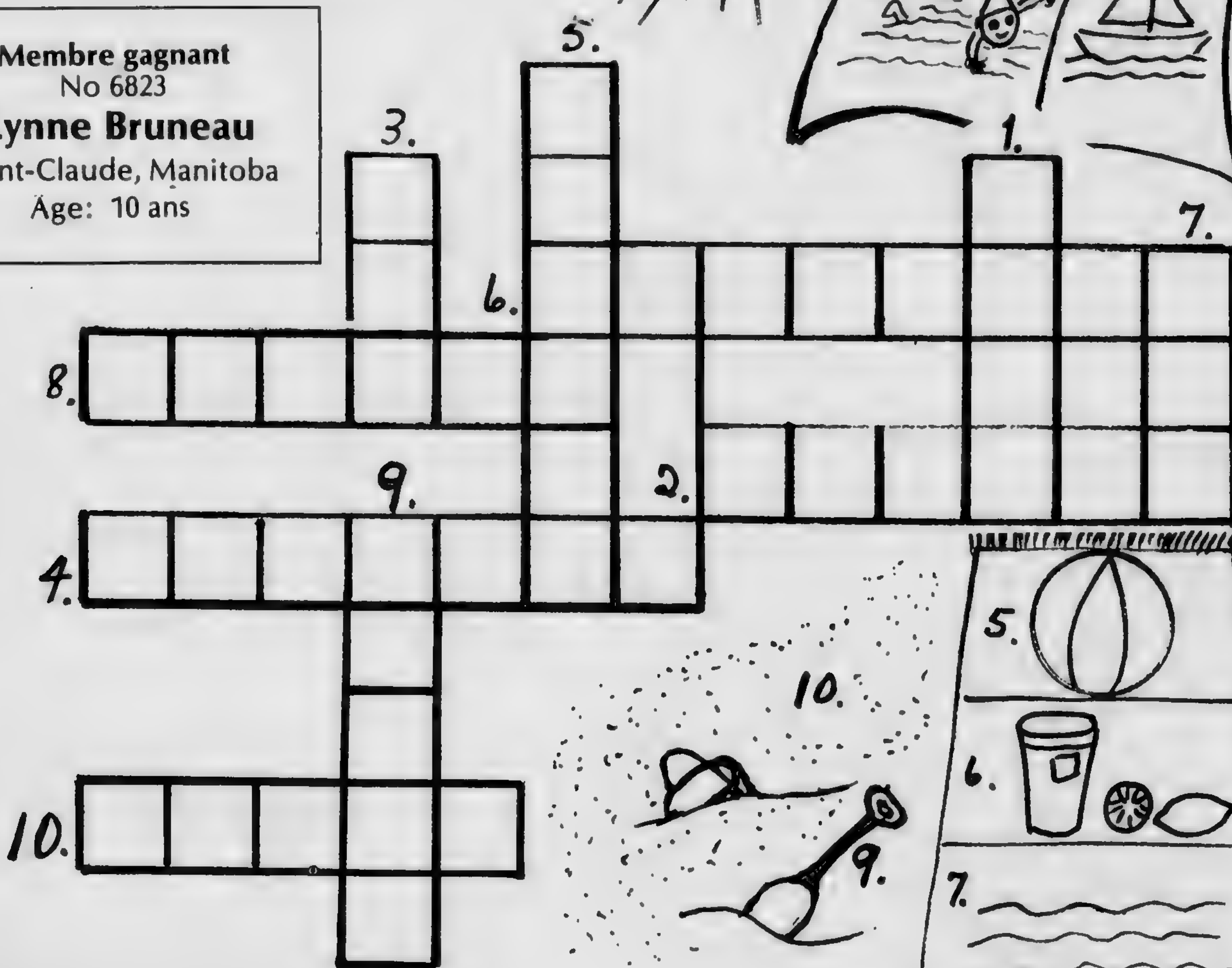


Moi je dis que ce n'est que de la publicité. Tu y crois toi, à cette histoire de tigre échappé du zoo?

Quand je rêve aux vacances...

En regardant bien les dessins, fais le MOT-CROISÉ et bonnes vacances!

Membre gagnant
No 6823
Lynne Bruneau
Saint-Claude, Manitoba
Âge: 10 ans



7 différences
1. Pied du parasol de g.
2. Jambe de la baigneuse assise
3. Bras du baigneur dans la piscine
4. Bras du plongeur
5. Dossier de la chaise
6. Bras de la baigneuse debout
7. Barreau de l'échelle

ALLONS FAIRE DU CAMPING...

À l'aide des images, complète le texte et inscris le mot exact dans chacun des espaces.



Que c'est amusant! Nous allons faire du camping!
Suzon, Pierrot et leurs parents
ont enfin installé leur ____________(1)
sur une jolie ______________ (2).
Comme ils sont plus élevés,
ils peuvent apercevoir les ________________ (3)
qui broutent dans la ________________ (4) en bas.
Ils peuvent aussi admirer les immenses
______________ (5). "Suzon, dit Pierrot,
viens-tu faire une promenade dans la ________(6)?"
Ho! oui, ce serait amusant! Nos deux amis partent,
apportant avec eux quelques belles __________(7)
à croquer et un petit sac à dos
rempli de choses utiles et
indispensables pour se promener dans la forêt:
un bout de __________(8), une __________(9),
un ______________ (10), une ________________ (11) et
des __________(12)."Hé Pierrot, pourquoi apportes-tu
ce drôle de jouet?" "Ce n'est pas un jouet,
Suzon, regarde, c'est une boussole.
Si jamais nous nous perdons,
nous sommes sûrs de retrouver notre chemin!"
Suzon dit à Pierrot: "Est-ce que tu sais
t'en servir?" "Bien sûr! Papa m'a montré!"

Festival du Voyageur

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR/DIRECTRICE-GÉRANT(E) bilingue

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisateur d'une des plus grandes fêtes d'hiver du Canada qui a lieu à St-Boniface au Manitoba chaque année au cours du mois de février. Cette fête communautaire comprend entre autre des activités culturelles, sportives, artistiques et historiques.

Le Festival du Voyageur Inc. est aussi propriétaire du Centre Rendez-Vous, avec Salle à tout usage pouvant asseoir 900 personnes, Club Privé de 200 places, bureaux du Festival Inc. et Salle Communautaire.

Le/la Directeur/trice-Gérant(e) est responsable au Conseil d'administration pour la gestion du Centre Rendez-Vous et l'organisation de la fête d'hiver et de leurs personnels.

Le poste serait d'intérêt particulier aux gestionnaires seniors avec expérience en finance et administration d'effectifs de $2 millions de vente ou plus par année dans les domaines services et/ou hôtelleries.

Le salaire est à négocier. Entrée en fonction aussitôt que possible.

S.V.P. soumettre curriculum vitae avant le 15 juillet 1983 en confiance à:

Me. Léo Teillet
Président
768, rue Taché
Winnipeg, Manitoba
R2H 2C4



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET
Appel d'offres No 2352-83-03 - Remplacement du système d'atterrissage aux instruments et travaux connexes à l'aéroport de Churchill, Churchill (Manitoba)

Date limite: le 13 juillet 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg et Thompson (Manitoba), Régina, Saskatoon et Prince-Albert (Saskatchewan), et Thunder Bay (Ontario).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Cette semaine au Centre ville

Conférence à l'intention des femmes

"Caring & Sharing: A Way of Life", (L'amour et le partage, une façon de vivre), les 23, 24 et 25 juin à St. Andrew's Place, 425, av. Elgin. Parrainé par la Native Women's Society of Winnipeg Inc. Appeler le 957-1138.



OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG

COMPTABLE

Possibilité de carrière de comptable agréé

Fonctions
- Comptabilité, vérification, impôts et conseiller en administration

Qualifications
- Un degré complet d'université
- Enregistré à l'Institut des Comptables Agréés du Manitoba à titre d'étudiant
- Être disposé à suivre les cours requis à l'Université du Manitoba

Entrée en fonction
- Du 1er juillet au 1er septembre 1983
- Nous fournirons un service d'entraînement

Traitement
- À négocier

SVP faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae à:

Lucien P. Guenette, C.A.
Forest Guenette Chaput
Comptables Agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T7



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet WG5202-11
DOSSIER No: J-4019

Description des travaux: Fournir et installer un couloir d'embarquement pour les passagers et travaux connexes à la Porte No 1, aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

Date limite: le 8 juillet 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels seront disponibles à partir du 1er juin 1983.

Il y aura une réunion d'information au pavillon de l'aéroclub de Régina, aéroport de Régina, le jeudi 16 juin 1983 à 8h30, heure de Régina.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE ROSE REINE (aussi connue comme IRÈNE MARIE) DAUPHINAIS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Celeste Dauphinais, autrefois de Starbuck, Manitoba, fermier, décédés.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 22 juillet 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de juin 1983.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Services d'émissions spécialisées. Prolongation de la date limite pour la soumission de demandes de licences de réseau en vue de la distribution de services d'émissions canadiennes spécialisées: Dans l'avis public 1983-93 du 4 mai 1983, le Conseil stipulait que toutes les demandes de licences de réseau en vue de la distribution de services d'émissions canadiennes spécialisées devraient lui être soumises par les parties intéressées, au plus tard le 4 juillet 1983. En réponse à plusieurs demandes en ce sens, le Conseil reporte, par la présente, la date limite au 15 août 1983 (PN-119).

Canada

CN RAIL
APPEL D'OFFRES

Installations anti-pollution
à la rotonde
du triage neebing

THUNDER BAY, ONTARIO

Les travaux consisteront en excavation, bétonnage, la mise en place d'équipement de séparateur d'huile, fourni par le chemin de fer, travaux connexes (tuyauterie et électricté), et la pose d'un tuyau de drainage de 12 pouces à l'intérieur et à proximité de la rotonde du triage de Neebing.

Nous accepterons la réception des soumissions qui seront adressées dans des enveloppes fournies à cette fin, à l'ingénieur régional, services techniques, la date limite étatant fixée au mardi 28 juin 1983 jusqu'à midi (12h00), heure avancée.

Les documents relatifs aux soumissions seront prêtés aux entrepreneurs au reçu d'un chèque visé de cinquante dollars ($50), fait à l'ordre du Canadien National, somme qui leur sera remboursée si les documents sont restitués en bon état dans les trente jours qui suivront le jour de clôture des soumissions.

Les documents susmentionnés peuvent être obtenus à partir du 14 juin 1983 du

Regional Manager
Engineering Services
CN Rail
Room 224 - CN Station
123, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P8

OU DU

Technical Services Engineer
CN RAIL
Servicentre Building
Neebing Yard
P.O. Box 1206-F
Thunder Bay (Ontario)
P7C 4X9

Pour renseignements complémentaires, téléphoner à M. Wayne Richardson, Technical Services Engineer, Thunder Bay, Ontario (807)577-7521, poste 139.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

D.L. Fletcher
Vice-président,
Région des prairies
Winnipeg, Manitoba

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.



Agriculture Canada

MONTAGE ET FINISSAGE D'UN BÂTIMENT MÉTALLIQUE PRÉFABRIQUE

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00, heure locale de Régina, le mardi 5 juillet 1983, pour l'Édifice l'Administration de la Pépinière d'Arbres d'Indian Head, Contrat 4 - Montage et Finissage d'un Bâtiment Métallique Préfabriqué. Le site du travail est situé à la Pépinière d'Arbres d'Indian Head, approximativement 2 kilomètres sud d'Indian Head, Saskatchewan. Le travail consiste de fournir tout équipement, main d'oeuvre et services nécessaires pour monter un bâtiment métallique préfabriqué d'un étage du type Landmark II Butler fournit par le Canada, et dessiner, fabriquer, fournir et installer le plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, services électriques, isolant du toit et murs, et finissage intérieur et extérieur partiel.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Saskatoon et Régina;
2) Le Bureau d'Administration de la Pépinière d'Arbres de la ville d'Indian Head;
3) Bureau régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, rue Victoria, Régina, Saskatchewan; S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars ($50) payé en espèces, ou sous formes d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur préposé
aux Contrats
5e étage
Immeuble Motherwell
1901, rue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél.: (306)359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garanti, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A. F. Lukey
Directeur
Branche de Génie

La LIBERTÉ
CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

Travaux publics Canada / Public Works Canada

À VENDRE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Chef, Police de contrat et d'administration, Région de l'Ouest, Travaux publics, Canada, pièce 200, 9925 -109e Rue, Edmonton, Alberta; tél.: (403)420-3213, seront reçues jusqu'à 14h00 (MDST) le 20 juillet 1983.

Vente et enlèvement - (2) édifices démontable en métal - Nos H8 et H15, chacun mesurant 4.88 m^2 x 7.32 m^2, situés à l'aéroport de Churchill, Churchill, Manitoba.

Les documents d'offre et la permission d'inspecter cet édifice peuvent être obtenus de:

M. Bob Edgar, Transport Canada, Aéroport de Churchill, C.P. 1059, Churchill, Manitoba, R0B 0E0; tél.: 675-2090.

Afin d'être considérées, chaque offre doit être soumise sur les formes fournies par le département.

Renseignements additionnels:

M. Vari
Services de "Real Estate"
Travaux Publics Canada, 4e Plancher, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; tél.: (403)420-3284.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

DOSSIER: WG36810
bfc Winnipeg (Manitoba)
Rénovations à la salle à manger bâtiment 61

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs généraux.

Date de fermeture: le JEUDI 14 juillet 1983
Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3h00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726-/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada



L'ACFA est à la recherche d'un

Directeur Général

Responsabilités:

- Doit assumer le leadership et la gérance au sein d'une association provinciale

- Doit posséder des connaissances et de l'expérience en gestion et en comptabilité

- Doit avoir une connaissance approfondie du milieu minoritaire

- Doit pouvoir s'exprimer correctement et couramment en français et en anglais.

Soumettre les applications et curriculum vitae au Président Provincial avant le 1er août 1983.

Entrée en fonction le 1er septembre 1983

Salaire négociable

Guy Goyette,
Président Général
Pièce 203, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4



Parks Canada / Parcs Canada

Appels d'offres

No du contrat: 561/83-56

Modifications au bâtiment des douches et aux abris-cuisine du terrain de camping du Parc national Wasagaming de Riding Mountain .

Les travaux comprennent le modernisation des salles de toilette et des abris-cuisine.

Des soumissions cachetées devront porter le titre du projet et être adressées à:

L'Administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Les soumissions seront acceptées jusqu'à: 15h00, heure de Winnipeg, le jeudi 14 juillet 1983.

Téléphone: (204)949-6070
Télex: 07-57-461

On peut se procurer les documents contractuels en s'adressant à:

L'Administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

en envoyant un dépôt de 100$00 par chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé lors de la réception, en bon état, des documents contractuels.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés au bureau indiqué ci-dessus et au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg, au Brandon Builders Exchange et au bureau du directeur du parc national Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba).

L'obtention d'un certificat de visite des lieux signé par le gestionnaire des travaux du parc national Riding Mountain ou par son délégué est obligatoire pour répondre à cet appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Radiodiffusion d'émissions religieuses. Politique de délivrance de licences et appel de demandes pour l'exploitation d'un service d'émissions religieuses interconfessionnelles transmis du satellite du câble. À l'audience publique sur la radiodiffusion d'émissions religieuses, on a examiné divers aspects de la programmation religieuse que le système de la radiodiffusion canadienne devrait offrir. Une question centrale que des intervenantes ont soulevée était de savoir s'il y avait lieu ou non de modifier la politique du Conseil en matière de radiodiffusion d'émissions religieuses, de manière à permettre la délivrance de licences dans le cas de nouveaux services de radiodiffusion d'émissions religieuses. Après avoir examiné les présentations reçues, le Conseil annonce aujourd'hui sa politique de délivrance de licences d'exploitation de services de radiodiffusion consacrés à des émissions religieuses. Une politique de délivrance de licences d'exploitation de services de radiodiffusion d'émissions religieuses: Compte tenu de la rareté des fréquences, l'implantation de services permanents d'émissions religieuses devrait, le cas échéant, se faire de manière à garantir que la majorité des Canadiens puisse y avoir accès et non pas seulement ceux qui se trouvent dans des régions où il existe encore des fréquences de radiodiffusion inutilisées. Le Conseil a décidé de s'en tenir à sa politique actuelle de ne pas délivrer de licence à de nouvelles entreprises de radio MA ou MF ou de télévision aux fins de dispenser un service d'émissions religieuses. Le Conseil a l'intention de publier plus tard un autre énoncé de politique sur la prestation d'émissions religieuses par les titulaires de licences d'exploitation d'entreprises traditionnelles de radio, de télévision et de télévision par câble. Appel de demandes en vue de distribuer par satellite un service national de radiodiffusion d'émissions religieuses: Le Conseil a également tenu compte du fait que de nouvelles techniques permettent d'offrir aux Canadiens un plus grand éventail d'émissions. Il est maintenant possible de dispenser à la plupart des Canadiens une gamme beaucoup plus étendue de services d'émissions spécialisées, transmis du satellite au câble. L'implantation d'un nouveau service de programmation-réseau largement représentatif et destiné à servir les services pratiques et croyances religieuses des Canadiens sur une base interconfessionnelle au palier national, serait compatible avec la tendance accrue à la distribution par satellite d'émissions spécialisées et sous réserve des mesures protectrices voulues, pourrait satisfaire aux exigences de l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion. En conséquence, le Conseil annonce qu'il est maintenant disposé à étudier des demandes de prestation d'un tel service de programmation-réseau national. Les requérantes désirant dispenser ce service devraient tenir compte des critères énoncés ci-dessous. Le service envisagé est une service national et principalement canadien d'émissions interconfessionnelles distribué par satellite, varié et compréhensif, tenant compte équitablement des pratiques et croyances religieuses des Canadiens. Outre des émissions confessionnelles, le service devrait offrir un nombre important d'émissions de caractère interconfessionnel et d'émissions traitant de toute une gamme de questions d'un point de vue religieux général et exprimant toute une gamme d'opinions. Il faudra également tenir compte de la manière dont le service pourrait inclure des émissions religieuses régionales ou locales qui viendraient s'ajouter à la grille-horaire globale du service de programmation-réseau national. Ce service transmis du satellite au câble devrait être offert aux abonnés à titre de service discrétionnaire. Au cours de l'audience, on a examiné un certain nombre de définitions possibles d'une émission religieuse. Pour certaines personnes, il s'agit d'une émission qui reflète le point de vue d'une religion ou d'une secte donnée; pour d'autres, il s'agit de toute émission diffusée, étant donné que toute émission véhicule une certaine position théologique, que ce soit implicitement ou explicitement. Aux fins de sa politique de délivrance de licences, le Conseil considérera comme étant religieux tout ce qui a trait directement aux rapports de l'être humain avec la divinité, s'en inspire ou en résulte, y compris les questions connexes d'ordre moral ou d'éthique; et comme émission religieuse, une émission qui traite d'un thème religieux, y compris des émissions qui examinent ou exposent des pratiques et des croyances religieuses ou présentent une cérémonie ou un service religieux ou toute autre activité semblable. L'avis présente aussi en détail les exigences et préoccupations du Conseil en ce qui a trait à la propriété et au contrôle relatif aux émissions offertes par le service. La nécessité de services d'émissions religieuses qui reflète la nature et la diversité de la société canadienne et l'appui financier proposé pour l'exploitation du service de réseau national d'émissions interconfessionnelles. Toutes les parties intéressées qui désirent obtenir une licence d'exploitation d'un service national d'émissions religieuses interconfessionnelles qui satisfait aux conditions énoncées dans les présent avis sont invitées à présenter une demande au Secrétaire général du Conseil, au plus tard le 2 septembre 1983. Après réception de ces demandes, le Conseil annoncera les détails d'une audience publique. Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819)997-0313; Halifax (902)426-7997; Montréal (514)283-6607; Winnipeg (204)949-6297; Vancouver (604)666-2111 (PN-112).

Canada

LA LIBERTÉ

L'unique hebdo de langue française au Manitoba

lance un

CONCOURS DE DEVISE

Une devise est une formule écrite exprimant une pensée, un sentiment, un mot d'ordre ou une règle de vie, et accompagne les armoiries, le logo ou le symbole d'une entreprise. Des exemples:

"Dieu et mon droit" (La LIBERTÉ 1913)
"Nous sommes, nous serons" (Le TEMPS, Ottawa)
"Fais ce que dois" (Le DEVOIR, Montréal)
"Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur" (Le FIGARO, Paris)

Le jury: Le jury est constitué de cinq personnes choisies dans la communauté franco-manitobaine selon leurs expertises dans les domaines journalistique, historique et littéraire. Les membres du jury représentent la ville et les régions. Ils seront présentés au public à la conclusion du concours.

Les critères: Les juges ont retenus deux critères: la devise doit être: originale et brève. La nouvelle devise sera incorporée au logo du journal.

Les échéances: Les soumissions pour le Concours de devise doivent être envoyées avant le **31 juillet 1983** à:

Concours de devise
La LIBERTÉ
Case postale 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Le choix de la devise sera effectué au cours du mois d'août et le dévoilement de la devise aura lieu le 14 octobre prochain lors du lancement du 8e Coup de pouce.

NOTE: Toutes les soumissions appartiennent au journal La LIBERTÉ.

Le jury se réserve le droit d'adapter ou de modifier les soumissions ou encore de faire une synthèse de plusieurs soumissions. La décision du jury sera finale.

Les prix: Un bon d'achat de 200$ à la Librairie Landry de Saint-Boniface; et un ensemble radio et cassette stéreo portatif de marque MONA (valeur de 300$) de la coop d'alimentation Boni-Coop de Saint-Boniface.

DEVISONS!

NOM: ....

ADRESSE: ....

TÉLÉPHONE:.......................... CODE POSTAL..........................

"Soumission" ____________________

____

EXPLICATION, (si nécessaire) ____________________

____